

Interreg
France - Suisse



Un territoire transfrontalier,
des projets partagés

www.interreg-francesuisse.org

Programme de coopération territoriale européenne Interreg V France-Suisse 2014-2020

Comité de suivi (configuration programmation)
8 juin 2017 à Lausanne
Compte-rendu de séance

Ce compte-rendu présente :

- La liste des personnes présentes
- Les projets soumis au Comité pour programmation, les membres en conflit d'intérêt et les avis du Comité
- Les demandes de modification de projets programmés (3 dossiers)
- La synthèse des montants financiers programmés depuis le début du programme et la répartition des fonds FEDER entre l'Arc jurassien et le Bassin lémanique

Le Comité de programmation s'est réuni le 8 juin à Lausanne sous la coprésidence de la Coordination régionale Interreg suisse présidée par **Pascal BROULIS, Conseiller d'Etat du Canton de Vaud**, et de l'Autorité de gestion, la Région Bourgogne-Franche-Comté, représentée par **Patrick AYACHE, Vice-Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté** en charge des fonds européens et du contrat de plan, du tourisme, du rayonnement international et de l'export.

Participaient à cette réunion :

- BELLUCCI Christophe, Conseil départemental du Doubs
- BERDAT Stéphane, République et Canton du Jura
- BETTU Brigitte, Département de l'Ain
- BOLZANI Enrico, Canton de Genève
- BRASEY Karine, République et Canton de Neuchâtel
- BRUNET Thierry, SGAR Bourgogne-Franche-Comté
- CHARTON Christine, INSEE
- DISSARD Emilie, Département de Haute-Savoie
- FUNAZZI Christine, Département de l'Ain
- GAILLY Iva, DG REGIO, Commission européenne
- GRUBER Véronique, Canton de Fribourg
- GUILLABERT Anne, SGAR Auvergne-Rhône-Alpes
- HEZARD Karelle, Conseil départemental de Haute-Savoie
- JANNIN Laurence, Conseil départemental du Doubs
- KELLER Liliane, Canton de Berne
- LAVEAU Léa, Canton de Genève
- LOPEZ Alexa, Conseil départemental du Jura
- MONNIOT Nathalie, Département du Territoire de Belfort
- PAOLI Gérard, Vice-Président, Conseil départemental de l'Ain
- PITTELOUD Brigitte, République et Canton du Valais
- ROUSSE Frédéric, Vice-président, Conseil départemental du Territoire de Belfort
- VALLET Céline, Région Auvergne-Rhône-Alpes
- ZUFFEREY Norbert, Canton de Vaud

Autorité de Gestion :

- LUCCHESI Liliane, Conseillère régionale, Région Bourgogne-Franche-Comté
- OLEKSY Anne-Marie, Directrice DERI, Région Bourgogne-Franche-Comté
- THOZET Cécile, Directrice-adjointe DERI, Région Bourgogne-Franche-Comté

Coordination régionale Interreg suisse :

- GASSER Mireille, Coordination régionale Interreg suisse
- COUSSOT Laure, Coordination régionale Interreg suisse

Secrétariat conjoint :

- HILAND Hervé, Région Bourgogne-Franche-Comté
- DESTAING Emilie, Région Bourgogne-Franche-Comté
- DINETTE Maryline, Région Bourgogne-Franche-Comté
- HALLIEZ Corinne, Région Bourgogne-Franche-Comté
- MALESIEUX Marie, Région Bourgogne-Franche-Comté
- PLESIAT Mathieu, Région Bourgogne-Franche-Comté
- POUPART Sara, Région Bourgogne-Franche-Comté

Excusés :

- BLANC Etienne, Vice-Président, Région Auvergne-Rhône-Alpes
- BONADEI Lucas, Canton de Berne
- CHAROTTE Mélanie, CGET
- DARBELLAY Christophe, Conseiller d'Etat, République et Canton du Valais
- DUBY-MULLER Virginie, Vice-Présidente, Département de Haute-Savoie
- GRIPP Daphné, Conseil départemental du Territoire de Belfort
- KOLLBRUNNER Sabine, SECO
- LEROUX Denis, Vice-Président, Conseil départemental du Doubs
- LONGCHAMP François, Président du Conseil d'Etat de la République et du Canton de Genève
- VERMEILLET Sylvie, Vice-Présidente, Conseil départemental du Jura

Projets inscrits à l'ordre du jour

N° Synergie	Axe	OS	Nom du projet	Bassin	N° de gestion interne	Page
2358	1	2	ECOFASS VIN	AJ	2016-31	6
2742	1	2	PACs-CAD	BL	2016-50	10
2518	1	2	Securicity	AJ	2016-37	15
2770	1	2	HARISSA	BL	2016-41	19
1786	1	2	RUNACOR	AJ	2016-02	23
2676	1	2	OXYTAN	AJ	2016-45	26
2635	2	3	EntreLACs	AJ/BL	2016-40	30
2735	2	4	Bi o Rhône	AJ/BL	2016-49	35
1813	2	4	LIPU	BL	2016-12	39
2678	3	7	Belfort-Delle-Delémont	AJ	2016-46	43

Demande de modification de projets programmés

31	1	2	NANOFIMT	BL	2015-06	48
1825	2	4	Flora Jurana	AJ/BL	2016-15	49
578	3	6	THNS Chablais	BL	2015-33	50

ECOFASS VIN

Nom du projet		Développement, perfectionnement et industrialisation d'un système de distribution innovant pour les boissons carbonatées et fortement carbonatées, incluant la quantification et la diminution de l'impact écologique de la distribution de vins régionaux.	
Identifiant SYNERGIE		2358	
Nom du chef de fil FR		CG INDUSTRY	
Nom du chef de file CH		FONDATION CHANGINS	
Durée du projet	Date de démarrage	01/01/2017	Nombre de mois
	Date d'achèvement	31/07/2019	
Axe du programme		AXE 1 : Rapprocher les structures en matière d'innovation et soutenir les projets innovants	
Objectif spécifique du programme		OS 2 = Développer des innovations dans les domaines d'excellence du territoire	

	Date de demande de subvention	Date d'attestation de dépôt	Date d'accusé réception de dossier complet
France	10/01/2017	10/02/2017	
Suisse	10/01/2017	24/01/2017	-

Partenaires du projet

	Organisme du partenaire	Forme juridique	Type de partenaire	Pays	Région	NUTS 3
Chef de file F	CG INDUSTRY	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	FRANCE	Franche-Comté	Jura
Partenaire F	INSTITUT FRANÇAIS DE LA VIGNE ET DU VIN	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	FRANCE	Rhône-Alpes	Rhône
Chef de file CH	FONDATION CHANGINS	Groupes d'intérêt y compris les ONG	Privé	SUISSE	Région lémanique	Vaud
Partenaire CH	BIBARIUM	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	SUISSE	Région lémanique	Genève
Partenaire CH	ECOLE HÔTELIÈRE DE LAUSANNE	Centre de formation, d'enseignement et école	Privé	SUISSE	Région lémanique	Vaud

Résumé du projet

Objectifs principaux du projet :

Le projet ECOFASS-VIN est un projet de R&D portant sur le développement conjoint d' une solution innovante et performante écologiquement de stockage et distribution de vins locaux et régionaux. Le projet, porté par une PME industrielle française, regroupe 5 partenaires (3 Suisses, 2 Français), recouvrant l' ensemble de la chaîne de valeur et des compétences nécessaires au développement, puis au déploiement de la solution.

Actions principales du projet :

Le présent projet vise à développer le système « Ecofass » pour pouvoir l' étendre à son utilisation en œnologie, et notamment en priorité sur le vin de type Chasselas, qui représente une occasion unique de produire une preuve de concept technique, environnementale et économique du procédé.

En plus, de par ses caractéristiques, ce nouveau contenant pourrait permettre d' obtenir des vins à teneur réduite en sulfites ce qui répond aussi à des enjeux de santé publique particulièrement concrets (selon un rapport de l' Anses de 2011, 3% des français dépassaient la dose journalière autorisée de sulfites, notamment à cause de la consommation de vin). La production conventionnelle de vin a recours aux sulfites, additif alimentaire permettant une plus longue conservation du vin. Décrié depuis quelques années comme molécule pouvant provoquer divers désagréments aux consommateurs (maux de têtes, etc..), la tendance va dans le sens d' une réduction de son utilisation. Confectionner des vins blancs plaisants et sans sulfites semble possible mais nécessitera une technique précise et rigoureuse de la cave jusqu' au consommateur. L' Ecofass pourrait bien être l'élément, jusqu'ici manquant, pour permettre l' élaboration et la diffusion de ce type de vin.

Résultats attendus :

Les débouchés pour une telle solution technique sont donc nombreux. En premier lieu, cette solution permettrait un gain de compétitivité avec un abaissement de coût de production et de distribution des vins. Or le marché du vin est connu pour avoir une élasticité prix très forte. En s' épargnant l' achat, le transport et le conditionnement sous verre, les vignerons peuvent baisser considérablement le prix des vins. Cet écart est estimé de 10 à 30% selon le type de matière sèche qui est utilisée. Dans un marché ultra concurrentiel, où les vins étrangers à bas coûts gagnent chaque année des parts de marché, cette alternative pourra s' avérer extrêmement profitable. Elle permettrait ainsi aux vignerons de garder des parts de marché, et aux professionnels hôteliers et cafetiers d' augmenter leurs marges, ceci dans un marché où les vins de chasselas représentent un volume de 35 à 40 millions de litres par année.

Ce projet aurait également une influence positive en terme écologique, car une grande partie du contenant est recyclé. Un aspect sociétal serait également apporté du fait de la mise en place de circuits courts, favorisant donc la consommation locale. De plus, il est à remarquer que, au-delà du vin, d' autres produits tels que la bière, le cidre, les vins mousseux et pétillants, pourront bénéficier de l' expertise obtenue durant le projet.

Plan de financement (en €)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%
Auto-financement	109 218,70	41.08	61 412,55	28.79	170 631,25	35.61
INSTITUT FRANÇAIS DE LA VIGNE ET DU VIN	14 358,30	5.4	0,00	0	14 358,30	3
CG INDUSTRY	94 860,40	35.68	0,00	0	94 860,40	19.8
BIBARIUM	0,00	0	9 386,87	4.4	9 386,87	1.96
ECOLE HÔTELIÈRE DE LAUSANNE	0,00	0	25 140,17	11.78	25 140,17	5.25
FONDATION CHANGINS	0,00	0	26 885,51	12.6	26 885,51	5.61
FEDER	156 648,90	58.92	0,00	0	156 648,90	32.69
Interreg fédéral suisse	0,00	0	75 962,25	35.61	75 962,25	15.85
Contreparties publiques	0,00	0	75 963,11	35.61	75 963,11	15.85
Canton Genève	0,00	0	31 651,29	14.84	31 651,29	6.6
Canton Neuchâtel	0,00	0	12 660,53	5.93	12 660,53	2.64
Canton Vaud	0,00	0	31 651,29	14.84	31 651,29	6.6
Total des financements	265 867,60	55.48	213 337,91	44.52	479 205,51	100
Total éligible	265 867,60	100	213 337,91	100	479 205,51	100

Plan de financement (en CHF)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Auto-financement	120 774,04	41.08	67 910,00	28.79	188 684,04	35.61
INSTITUT FRANÇAIS DE LA VIGNE ET DU VIN	15 877,41	5.4	0,00	0	15 877,41	3
CG INDUSTRY	104 896,63	35.68	0,00	0	104 896,63	19.8
BIBARIUM	0,00	0	10 380,00	4.4	10 380,00	1.96
ECOLE HÔTELIÈRE DE LAUSANNE	0,00	0	27 800,00	11.78	27 800,00	5.25
FONDATION CHANGINS	0,00	0	29 730,00	12.6	29 730,00	5.61
FEDER	173 222,36	58.92	0,00	0	173 222,36	32.69
Interreg fédéral suisse	0,00	0	83 999,06	35.61	83 999,06	15.85
Contreparties publiques	0,00	0	84 000,00	35.61	84 000,00	15.85
Canton Genève	0,00	0	35 000,00	14.84	35 000,00	6.6
Canton Neuchâtel	0,00	0	14 000,00	5.93	14 000,00	2.64
Canton Vaud	0,00	0	35 000,00	14.84	35 000,00	6.6
Total des financements	293 996,40	55.48	235 909,06	44.52	529 905,46	100
Total éligible	293 996,40	100	235 909,06	100	529 905,46	100

Echanges en Comité :

Pas de remarque complémentaire.

Déclare(nt) être en situation de conflit d'intérêt et ne participe(nt) pas à la décision :

Aucun membre ne déclare être en conflit d'intérêt avec le projet.

Avis du Comité de suivi du 8 juin 2017	Favorable
---	-----------

PACs-CAD

Nom du projet		Application des Pompes A Chaleur à sorption dans les réseaux de Chauffage A Distance	
Identifiant SYNERGIE		2742	
Nom du chef de fil FR		UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC	
Nom du chef de file CH		HAUTE ECOLE D'INGÉNIERIE ET DE GESTION DU CANTON DE VAUD	
Durée du projet	Date de démarrage	01/07/2017	Nombre de mois
	Date d'achèvement	31/12/2020	
Axe du programme		AXE 1 : Rapprocher les structures en matière d'innovation et soutenir les projets innovants	
Objectif spécifique du programme		OS 2 = Développer des innovations dans les domaines d'excellence du territoire	

	Date de demande de subvention	Date d'attestation de dépôt	Date d'accusé réception de dossier complet
France	10/01/2017	09/02/2017	
Suisse	10/01/2017	24/01/2017	15/02/2017

Partenaires du projet

	Organisme du partenaire	Forme juridique	Type de partenaire	Pays	Région	NUTS 3
Chef de file F	UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	FRANCE	Rhône-Alpes	Haute-Savoie
partenaire	IDEX ENERGIES	Grande entreprise	Privé	FRANCE	Rhône-Alpes	Haute-Savoie
partenaire	SEVE	Grande entreprise	Privé	FRANCE	Franche-Comté	Doubs
partenaire	CMDL	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	FRANCE	Rhône-Alpes	Savoie
partenaire	VILLE D'ANNECY	Pouvoir public local	Public	FRANCE	Rhône-Alpes	Haute-Savoie
Chef de file CH	HAUTE ECOLE D'INGÉNIERIE ET DE GESTION DU CANTON DE VAUD	Centre de formation, d'enseignement et école	Public	SUISSE	Région lémanique	Vaud
partenaire	CENTRE DE RECHERCHES ENERGETIQUES ET MUNICIPALES	Groupes d'intrêt y compris les ONG	Privé	SUISSE	Région lémanique	Valais
partenaire	SERVICES INDUSTRIELS DE	Infrastructure et fournisseurs de	Public	SUISSE	Région lémanique	Genève

	GENEVE	services (publics)				
partenaire	IBM RESEARCH ZÜRICH	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	SUISSE	Zürich	Zürich
partenaire	SATOM	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	SUISSE	Région lémanique	Valais
partenaire	SWISSPOWER	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	SUISSE	Zürich	Zürich
partenaire	ELIMES	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	SUISSE	Région lémanique	Valais
partenaire	SERVICES INDUSTRIELS DE LAUSANNE	Infrastructure et fournisseurs de services (publics)	Public	SUISSE	Région lémanique	Vaud
partenaire	LE MARAIS ROUGE	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	SUISSE	Espace Mittelland	Neuchâtel

Résumé du projet

Objectifs principaux du projet :

Le projet que nous proposons a pour objectif d'évaluer dans quelle mesure la technologie des pompes à chaleur à sorption (PAC) intégrée dans les sous-stations des réseaux de chaleur à distance (CAD) pourrait améliorer leur opérabilité en diminuant les pertes de distribution et les pertes exergétiques tout en augmentant l'efficacité des chaufferies centralisées grâce à un abaissement de la température de ces réseaux.

La possibilité de produire du froid en été pour le rafraîchissement des bâtiments avec la même technologie sera aussi évaluée.

En outre, la possibilité d'intégrer dans ces sous-stations des unités de stockages de chaleur à sorption sera étudiée. Ce stockage de chaleur décentralisé devrait permettre de lisser les pointes de demande de chaleur et donc potentiellement de diminuer la taille des installations de chauffage.

Finalement, la possibilité de relever le niveau de température du réseau de chaleur en sous-station sera aussi étudiée. Ce mode de fonctionnement permettrait de produire de l'eau chaude sanitaire (ECS) ou de couvrir les besoins d'un bâtiment ancien avec un réseau de CAD fonctionnant à basse température.

Les avantages de cette nouvelle technologie de sous-station pour les opérateurs de réseaux de CAD sont entre autre:

- Un meilleur contrôle des températures de retour,
- Une limitation des pertes de distribution (moins d'énergie de pompage et moins de perte thermique),
- La possibilité de mesures d'efficacité énergétique au niveau de la chaufferie (condensation de la vapeur d'eau des fumées de combustion, injection de chaleur renouvelables, augmentation de la production d'électricité sur site basé sur la cogénération),
- Une augmentation de la capacité du réseau à débit constant puisque le différentiel de température entre l'aller et le retour du réseau peut être augmenté.

A court terme, l'expérimentation et le développement d'un nouveau concept de sous-station de transfert de chaleur incluant des PAC à sorption permettra d'accélérer la transition des réseaux de CAD vers leur 4ème génération, c'est-à-dire permettant d'incorporer une proportion forte de nouvelles sources de chaleur renouvelable. A plus long terme, cette technologie permettra, en augmentant la capacité des réseaux de CAD existants, d'y connecter plus de bâtiments. Ce type de sous-stations permettrait donc de réduire les impacts environnementaux (émissions de gaz à effet de serre ou de polluants), et la dépendance aux énergies fossiles pour le chauffage des bâtiments.

Les objectifs principaux du projet sont donc d'étudier le potentiel des PAC à sorption dans les réseaux CAD pour (1) l'amélioration de l'efficacité énergétique, (2) la production de froid, (3) le stockage temporaire de l'énergie et (4) l'augmentation ponctuelle de la température dans les réseaux de 4ème génération (nouveaux réseaux)

Actions principales du projet :

Le projet est divisé en 5 volets comprenant les actions principales suivantes :

- Volet 1: Administration, gouvernance et communication.

Il a pour but d'assurer une communication et une organisation du travail optimales entre les partenaires du projet.

- Volet 2: Cahiers des charges précisant le fonctionnement des PAC à sorption en sous-station.

Grâce aux partenaires industriels du projet, nous identifierons précisément le cahier des charges des modes de fonctionnement auxquels les PAC à sorption doivent se conformer. Ce cahier des charges tiendra compte des typologies variables des réseaux CAD (réseau anciens VS nouveaux, types de producteur de chaleur etc.). A l'issu du volet, les modes de fonctionnement seront clairement spécifiés.

Volet 3: Développement, test et modélisation de sous-station avancée avec PAC à sorption.

Ce volet développera les prototypes de sous-stations à sorption (absorption côté français, adsorption côté suisse), caractérisera et étudiera expérimentalement leur fonctionnement sur bancs reproduisant les conditions définies au volet 1, et modélisera leur fonctionnement.

- Volet 4: Analyse énergétique, environnementale et économique des systèmes à sorption dans les réseaux thermiques.

Ce volet caractérisera les performances techniques des sous-stations développée dans le volet 3 selon le cahier des charges fixé dans le volet 2. Par ailleurs, une analyse environnementale et économique du produit sera réalisée. Finalement, le potentiel d'intégration de la technologie et ses éventuelles barrières au déploiement seront caractérisés.

- Volet 5: Transfert technologique, dissémination.

Ce volet a pour objectif de disséminer les résultats des travaux, aussi bien au niveau académique qu'au niveau industriels et au grand public. Séminaires, ateliers, articles sont planifiés.

Résultats attendus :

Le projet PACs-CAD permettra d'identifier la faisabilité et l'intérêt d'un nouveau concept de sous-station pour réseau de chauffage à distance incluant des systèmes à sorption pour :

- L'abaissement de la température du réseau primaire
- Le lissage des pointes de demande de chaleur
- Le rafraîchissement des locaux
- L'élévation de la température en sous-station

Il permettra d'identifier également les performances de cette nouvelle génération de sous-station active d'un point de vue expérimental. Une modélisation de ces sous-stations permettra d'étudier les performances à plus large échelle et dans d'autres configurations de réseaux et de bâtiments (demande différente, niveaux de température).

L'étude économique et environnementale fournira des éléments quantitatifs et qualitatifs de l'intérêt de cette technologie pour les opérateurs de réseaux mais également pour les tenants des politiques énergétiques locales, régionales et nationales. Ce projet permettra en outre de comparer les technologies à absorption et à adsorption dans un même contexte (les réseaux de chaleur), de manière à identifier les forces et faiblesses des deux systèmes ainsi que les conditions optimales d'utilisation de chacune d'entre elles.

La constitution d'un comité de pilotage composé des parties prenantes du domaine des réseaux de chaleur permettra d'assurer une cohérence et une adéquation du projet avec les problématiques actuelles du domaine. Les parties prenantes ont clairement signifié l'intérêt de la démarche proposée dans ce projet car celui-ci adresse sans ambiguïté les contraintes et verrous actuels des réseaux de chaleur. Les résultats attendus du projet permettront de proposer des solutions plausibles (parmi d'autres n'incluant pas la sorption) pour lever ces verrous. Ce comité de pilotage constituera une plateforme transfrontalière d'échange sur les bonnes pratiques en matière de développement et d'opération de réseaux de chauffage à distance.

A l'issue de ce projet, ce concept de sous-station pourrait être développé à l'échelle industrielle et ainsi contribuer à la création d'emploi et favoriser l'innovation technique du domaine des réseaux de chaleur dans les régions des partenaires du projet.

Plan de financement (en €)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%
Auto-financement	301 858,22	39.10	173 087,76	37.51	474 945,98	38.51
UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC	233 039,42	30.19	0	0.00	233 039,42	18.89
VILLE D'ANNECY	3 577,37	0.46	0	0.00	3 577,37	0.29
CMDL	30 285,37	3.92	0	0.00	30 285,37	2.46
IDEX ENERGIES	22 567,28	2.92	0	0.00	22 567,28	1.83
SEVE	12 388,78	1.60	0	0.00	12 388,78	1.00
HAUTE ECOLE D'INGÉNIERIE ET DE GESTION DU CANTON DE VAUD	0	0.00	65 104,16	14.11	65 104,16	5.28
SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE	0	0.00	41 964,29	9.09	41 964,29	3.40
SERVICES INDUSTRIELS DE LAUSANNE	0	0.00	4 761,90	1.03	4 761,90	0.39
CENTRE DE RECHERCHES ENERGETIQUES ET MUNICIPALES	0	0.00	18 809,52	4.08	18 809,52	1.53
ELIMES	0	0.00	9 337,79	2.02	9 337,79	0.76
IBM RESEARCH ZURICH	0	0.00	12 202,38	2.64	12 202,38	0.99
LE MARAIS ROUGE	0	0.00	4 761,90	1.03	4 761,90	0.39
SATOM	0	0.00	12 872,01	2.79	12 872,01	1.04
SWISSPOWER	0	0.00	3 273,81	0.71	3 273,81	0.27
FEDER	463 184,85	60.00	0	0.00	463 184,85	37.55
Contreparties publiques	6 931,68	0.90	0	0.00	6 931,68	0.56
Communes Ville d'Annemasse	6 931,68	0.90	0	0.00	6 931,68	0.56
Interreg fédéral suisse	0	0.00	139 508,93	30.24	139 508,93	11.31
Contreparties publiques	0	0.00	148 809,54	32.25	148 809,54	12.07
Canton Genève	0	0.00	23 251,49	5.04	23 251,49	1.89
Canton Neuchâtel	0	0.00	9 300,60	2.02	9 300,60	0.75
Canton Valais	0	0.00	23 251,49	5.04	23 251,49	1.89
Canton Vaud	0	0.00	23 251,49	5.04	23 251,49	1.89
Autres publics conférence romande des délégués à l'énergie (CRDE)	0	0.00	69 754,47	15.12	69 754,47	5.66
Total des financements	771 974,75	62.59	461 406,23	37.41	1 233 380,98	100.00
Total éligible	771 974,75	100.00	461 406,23	100.00	1 233 380,98	100.00

Plan de financement (en CHF)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Auto-financement	324 557,96	39.10	186 103,97	37.51	510 661,93	38.51
UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC	250 563,98	30.19	0	0.00	250 563,98	18.89

VILLE D'ANNECY	3 846,39	0.46	0	0.00	3 846,39	0.29
CMDL	32 562,83	3.92	0	0.00	32 562,83	2.46
IDEX ENERGIES	24 264,34	2.92	0	0.00	24 264,34	1.83
SEVE	13 320,42	1.60	0	0.00	13 320,42	1.00
HAUTE ECOLE D'INGÉNIERIE ET DE GESTION DU CANTON DE VAUD	0	0.00	69 999,99	14.11	69 999,99	5.28
SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE	0	0.00	45 120,00	9.09	45 120,00	3.40
SERVICES INDUSTRIELS DE LAUSANNE	0	0.00	5 120,00	1.03	5 120,00	0.39
CENTRE DE RECHERCHES ENERGETIQUES ET MUNICIPALES	0	0.00	20 224,00	4.08	20 224,00	1.53
ELIMES	0	0.00	10 039,99	2.02	10 039,99	0.76
IBM RESEARCH ZURICH	0	0.00	13 120,00	2.64	13 120,00	0.99
LE MARAIS ROUGE	0	0.00	5 120,00	1.03	5 120,00	0.39
SATOM	0	0.00	13 839,99	2.79	13 839,99	1.04
SWISSPOWER	0	0.00	3 520,00	0.71	3 520,00	0.27
FEDER	498 016,35	60.00	0	0.00	498 016,35	37.55
Contreparties publiques	7 452,94	0.90	0	0.00	7 452,94	0.56
Communes Ville d'Annemasse	7 452,94	0.90	0	0.00	7 452,94	0.56
Interreg fédéral suisse	0	0.00	150 000,00	30.24	150 000,00	11.31
Contreparties publiques	0	0.00	160 000,00	32.25	160 000,00	12.07
Canton Genève	0	0.00	25 000,00	5.04	25 000,00	1.89
Canton Neuchâtel	0	0.00	10 000,00	2.02	10 000,00	0.75
Canton Valais	0	0.00	25 000,00	5.04	25 000,00	1.89
Canton Vaud	0	0.00	25 000,00	5.04	25 000,00	1.89
Autres publics conférence romande des délégués à l'énergie (CRDE)	0	0.00	75 000,00	15.12	75 000,00	5.66
Total des financements	830 027,25	62.59	496 103,97	37.41	1 326 131,22	100.00
Total éligible	830 027,25	100.00	496 103,97	100.00	1 326 131,22	100.00

Echanges en Comité :

Pas de remarque complémentaire.

Déclare(nt) être en situation de conflit d'intérêt et ne participe(nt) pas à la décision :

Aucun membre ne déclare être en conflit d'intérêt avec le projet.

Avis du Comité de suivi du 8 juin 2017	Favorable
---	-----------

Securicity

Nom du projet		Plateforme multi-services IoT (Internet des Objets) garantissant la sécurité des systèmes SMART CITY	
Identifiant SYNERGIE		2518	
Nom du chef de fil FR		UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE	
Nom du chef de file CH		ELCA Informatique SA	
Durée du projet	Date de démarrage	01/07/2017	Nombre de mois
	Date d'achèvement	01/07/2019	
Axe du programme		AXE 1 : Rapprocher les structures en matière d'innovation et soutenir les projets innovants	
Objectif spécifique du programme		OS 2 = Développer des innovations dans les domaines d'excellence du territoire	

	Date de demande de subvention	Date d'attestation de dépôt	Date d'accusé réception de dossier complet
France	10/01/2017	08/02/2017	
Suisse	09/01/2017	19/01/2017	15/02/2017

Partenaires du projet

	Organisme du partenaire	Forme juridique	Type de partenaire	Pays	Région	NUTS 3
Chef de file F	UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	FRANCE	Franche-Comté	Doubs
Partenaire F	PARKEON	Entreprise, à l'exception de PME	Privé	FRANCE	Franche-Comté	Doubs
Partenaire F	SMARTESTING SOLUTIONS ET SERVICES	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	FRANCE	Franche-Comté	Doubs
Chef de file CH	ELCA Informatique SA	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	SUISSE	Région lémanique	Vaud
partenaire CH	HAUTE ECOLE SPECIALISEE DE SUISSE OCCIDENTALE	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	SUISSE	Région lémanique	Valais

Résumé du projet

Objectifs principaux du projet :

- rapprocher les potentiels d'innovation et de transfert industriel dans le domaine des objets connectés et de la sécurisation de l'Internet des Objets et des applications Smart City sur le territoire de l'Arc Jurassien;
- garantir la sécurité des données en termes d'intégrité, de confidentialité, de disponibilité et de respect de la vie privée dans le contexte de plateformes d'objets connectés pour les systèmes Smart City;
- développer des algorithmes intelligents pour les applications Smart City de mobilité urbaine, de gestion environnementale et de prévention des risques;
- favoriser la capacité d'exportation de biens et de services de la région frontalière ainsi que la création d'emplois. Ceci grâce à la création de service à valeur ajoutée à partir des innovations développées en matière de sécurité IoT et d'innovations dans les applications Smart City.

Actions principales du projet :

Le projet SecuriCity est un projet d'innovation technologique, mais aussi un projet d'innovation sociétale : utiliser les données en temps réels des capteurs de bruits et de pollutions pour rendre la ville plus sûre, faciliter la mobilité et mieux gérer l'environnement.

Dans le contexte du projet, les expérimentations s'appuieront sur les capteurs installés sur les horodateurs de parking en voirie, mis en place par Parkeon.

De façon concrète, les expérimentations sont prévues de la façon suivante :

- la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB) a décidé de contribuer aux expérimentations par l'expression de besoins sur les différents thèmes traités (prévention des risques, mobilité, gestion de l'environnement) et utilisant les données en temps réels des capteurs de bruit et de pollution. Dans le cadre du projet, Parkeon déploiera de façon expérimentale, avec l'accord de la Ville de Besançon, les capteurs de Bruits et de Pollutions sur une partie du parc installé ;
- en Suisse, ELCA et HES-SO dans leurs laboratoires développeront les maquettes d'analyse de données et d'innovations en termes de prévention des risques, de mobilité et de gestion environnementale à partir des données des capteurs de bruits et de pollutions.

En résumé, les expérimentations d'innovations Smart City portent d'une part sur les développements d'analyse Big Data réalisés à Lausanne dans le laboratoire d'ELCA et en Valais dans le Laboratoire de HES-SO, et d'autre part sur la mise en place concrète du recueil de données sur les horodateurs réalisés à Besançon à l'implication forte de la collectivité publique CAGB.

Résultats attendus :

Les résultats du projet SecuriCity vont se matérialiser à deux niveaux :

- Résultat #1 - un outil de test de la sécurité logicielle des systèmes d'objets connectés (IoT) permettant d'assurer la confidentialité, la disponibilité et l'intégrité des données.
 - Construction de patterns de test de vulnérabilités génériques (et donc ré-utilisables) permettant la détection des failles de sécurité des systèmes IoT, en particulier Smart City.
 - Développement d'un outil complet permettant aux équipes de développement des systèmes IoT, en particulier Smart City, d'automatiser la détection des vulnérabilités de sécurité, et de détecter toute faille mettant en cause l'intégrité, la confidentialité ou la disponibilité des données.
 - Définition et mise en œuvre d'un système de labels permettant de certifier le niveau de sécurité (donc de confiance) d'un système IoT.
 - Les développements réalisés au sein du projet SecuriCity sur ce prototype d'outil donneront lieu à une offre commerciale dans les 12 mois à l'issue de la fin du projet.
- Résultat #2 – des démonstrateurs d'applications innovantes Smart City exploitant les données des capteurs de bruit et de pollution.
 - Valider la faisabilité d'intégrer des capteurs sur des systèmes d'horodateurs pour mettre ces données aux services des collectivités.
 - Garantir la sécurité des données des capteurs (contrôle d'accès de l'information, l'intégrité ou encore la disponibilité).
 - Gérer et traiter les flux de données issus des capteurs pour proposer des applications innovantes

Smart City dans les domaines de la prévention des risques, de la mobilité et de la gestion de l'environnement.

L'expérimentation propose la surveillance de la qualité de l'air à proximité de l'horodateur pour les capteurs de pollution. Pour les capteurs de bruit, ils permettent d'écouter la rue pour détecter des bruits anormaux comme des cris, de la musique ou des coups de feu, mais aussi une sirène pour ouvrir des corridors routiers aux urgences (en lien avec la régulation du trafic). La complémentarité ou l'intégration avec les dispositifs de sécurité déjà existant (par exemple la vidéo-surveillance) seront également abordés. Par exemple, peut-on coupler le système avec les caméras pour attirer l'attention des personnes en charge de l'observation sur le secteur dont serait issu un bruit anormal.

De façon concrète, les démonstrateurs développés dans le projet, en utilisant les données des capteurs (recueillant en temps réels les mesures de température, hygrométrie, bruit, NO2 / O3, Particules PM10, et CO2) dans les villes partenaires (Besançon, Lausanne, Crans-Montana, Martigny) permettront avec ces villes de définir des usages nouveaux utiles aux collectivités et inspirés par ces collectivités. Ce sera une retombée directe et immédiate du projet SecuriCity.

Plan de financement (en €)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%
Auto-financement	429 713,98	44.59	242 792,79	50.00	672 506,77	46.40
UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE	143 910,00	14.93	0	0.00	143 910,00	9.93
PARKEON	144 702,27	15.02	0	0.00	144 702,27	9.98
SMARTESTING SOLUTIONS ET SERVICES	141 101,71	14.64	0	0.00	141 101,71	9.74
HAUTE ECOLE SPECIALISEE DE SUISSE OCCIDENTALE	0	0.00	111 449,77	22.95	111 449,77	7.69
ELCA Informatique SA	0	0.00	131 343,02	27.05	131 343,02	9.06
FEDER	529 985,74	54.99	0	0.00	529 985,74	36.57
Contreparties publiques	4 000,00	0.42	0	0.00	4 000,00	0.28
Communes CAGB	4 000,00	0.42	0	0.00	4 000,00	0.28
Interreg fédéral suisse	0	0.00	121 396,40	25.00	121 396,40	8.38
Contreparties publiques	0	0.00	121 396,40	25.00	121 396,40	8.38
Canton Valais	0	0.00	55 724,88	11.48	55 724,88	3.84
Canton Vaud	0	0.00	65 671,52	13.52	65 671,52	4.53
Total des financements	963 699,72	66.49	485 585,59	33.51	1 449 285,31	100.00
Total éligible	963 699,72	100.00	485 585,59	100.00	1 449 285,31	100.00

Plan de financement (en CHF)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Auto-financement	460 163,50	44.59	259 997,09	50.00	720 160,59	46.40
UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE	154 107,46	14.93	0	0.00	154 107,46	9.93
PARKEON	154 955,87	15.02	0	0.00	154 955,87	9.98
SMARTESTING SOLUTIONS ET SERVICES	151 100,17	14.64	0	0.00	151 100,17	9.74

HAUTE ECOLE SPECIALISEE DE SUISSE OCCIDENTALE	0	0.00	119 347,10	22.95	119 347,10	7.69
ELCA Informatique SA	0	0.00	140 649,99	27.05	140 649,99	9.06
FEDER	567 540,54	54.99	0	0.00	567 540,54	36.57
Contreparties publiques	4 283,44	0.42	0	0.00	4 283,44	0.28
Communes CAGB	4 283,44	0.42	0	0.00	4 283,44	0.28
Interreg fédéral suisse	0	0.00	129 998,55	25.00	129 998,55	8.38
Contreparties publiques	0	0.00	129 998,55	25.00	129 998,55	8.38
Canton Valais	0	0.00	59 673,55	11.48	59 673,55	3.84
Canton Vaud	0	0.00	70 325,00	13.52	70 325,00	4.53
Total des financements	1 031 987,48	66.49	519 994,19	33.51	1 551 981,67	100.00
Total éligible	1 031 987,48	100.00	519 994,19	100.00	1 551 981,67	100.00

Echanges en Comité :

Les Cantons de Vaud et du Valais indiquent que les informations complémentaires demandées au porteur n'ont pas été apportées.

Le Canton du Valais précise en effet que la demande de trouver un partenaire privé sur le Canton est restée infructueuse et le Canton de Vaud de souligner que le projet ne s'inscrit pas dans un axe de politique publique.

Monsieur Broulis propose de ne pas donner de suite à ce projet.

Déclare(nt) être en situation de conflit d'intérêt et ne participe(nt) pas à la décision :

Aucun membre ne déclare être en conflit d'intérêt avec le projet.

Avis du Comité de suivi du 8 juin 2017	Défavorable
---	-------------

HARISSA

Nom du projet		Fabrication de pièces plastiques 3D microstructurées par injection plastiques : applications dentaires, médicales et horlogères	
Identifiant SYNERGIE		2770	
Nom du chef de fil FR		INNOVATION PLASTURGIE COMPOSITES	
Nom du chef de file CH		CENTRE SUISSE D'ELECTRONIQUE ET DE MICROTECHNIQUE	
Durée du projet	Date de démarrage	01/09/2017	Nombre de mois
	Date d'achèvement	01/09/2019	
Axe du programme		AXE 1 : Rapprocher les structures en matière d'innovation et soutenir les projets innovants	
Objectif spécifique du programme		OS 2 = Développer des innovations dans les domaines d'excellence du territoire	

	Date de demande de subvention	Date d'attestation de dépôt	Date d'accusé réception de dossier complet
France	10/01/2017	13/03/2017	29/05/2017
Suisse	10/01/2017	24/01/2017	15/02/2017

Partenaires du projet

	Organisme du partenaire	Forme juridique	Type de partenaire	Pays	Région	NUTS 3
Chef de file F	INNOVATION PLASTURGIE COMPOSITES	Organisme de soutien aux entreprises	Privé	FRANCE	Rhône-Alpes	Ain
Partenaire F	VUILLERMOZ PHILIPPE SAS	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	FRANCE	Franche-Comté	Jura
Partenaire F	DEVELOPPE TECHNIQUES PLASTIQUES HOLDING	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	FRANCE	Rhône-Alpes	Ain
Chef de file CH	CENTRE SUISSE D'ELECTRONIQUE ET DE MICROTECHNIQUE	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Privé	SUISSE	Espace Mittelland	Neuchâtel
Partenaire CH	MICROPAT	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	SUISSE	Région lémanique	Vaud
Partenaire CH	DNA PLASTURGIE	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	SUISSE	Espace Mittelland	Bern
Partenaire CH	CENDRES+METAUX	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	SUISSE	Espace Mittelland	Bern

Résumé du projet

Objectifs principaux du projet :

L'objectif principal du projet HARISSA est de mettre au point des technologies permettant d'assurer la fabrication de pièces plastiques 3D micro et nano-structurées conformes aux attentes industrielles. Cet objectif principal se décompose en plusieurs objectifs techniques. Ainsi, il s'agit de mettre en place les solutions technologiques adaptées permettant :

- de structurer à l'échelle micro et nanométrique la surface d'empreinte en acier à moule de formes complexes (3D)
- d'améliorer la qualité des pièces injectées par l'intégration de technologies d'assistance au démoulage dans les moules à injection
- d'aboutir à une répétabilité de la conformité des microstructures aux spécifications, par la mise en corrélation des mesures qualité des pièces produites avec les paramètres du procédé de fabrication
- de mettre en œuvre les technologies développées dans trois cas d'études définis en partenariat avec trois industriels suisses et françaises, actifs dans les domaines du biomédical et de l'horlogerie

Actions principales du projet :

Afin d'atteindre les objectifs décrits ci-avant, plusieurs axes de travail sont définis et forment l'architecture du projet. Ce dernier se décompose donc en 5 Work Packages (WP) techniques, 1 WP de management et 1 WP dédié à la dissémination et l'exploitation des résultats.

Le premier WP technique s'attache à définir les spécifications associées aux démonstrateurs industriels visés dans les projets (en particulier la fonctionnalité de surface recherchée), ainsi qu'aux procédés de fabrication.

Dans le second WP technique, les technologies de micro et nano-structuration des empreintes 3D sont développées, en particulier par VUILLERMOZ, MICROPAT et le CSEM.

Le troisième WP technique s'articule autour du procédé d'injection plastique, et se focalise plus particulièrement sur le développement de technologies d'assistance au démoulage, permettant de garantir une qualité optimale des surfaces fonctionnelles. Ce WP fait principalement intervenir IPC et VUILLERMOZ.

La mise en place de solutions de caractérisation en ligne et de contrôle du procédé fait l'objet du quatrième WP technique. Un système expert permettra la corrélation de la qualité des pièces produites avec les paramètres du procédé. Il sera mis en place par IPC.

Enfin, le cinquième WP technique consistera à produire les démonstrateurs industriels du projet. Ce WP inclura leur conception, leur fabrication et leur validation fonctionnelle. L'ensemble des partenaires interviendront dans ce WP.

Résultats attendus :

Les résultats attendus pour le projet HARISSA se situent à plusieurs niveaux :

- les procédés de micro et nano-structuration d'empreintes de moule de géométrie complexe (3D) : amélioration des technologies de micro et nanostructuration d'empreintes d'outillages, en particulier pour surfaces 3D.
- les technologies d'assistance au démoulage : amélioration de la qualité des surfaces micro et nanostructurées grâce à des méthodes de démoulage optimisées.
- les solutions de contrôle du procédé d'injection : contrôle de la qualité des pièces micro et nanostructurées, couplé au contrôle des paramètres du procédé.
- les 3 démonstrateurs fonctionnels : démonstration des technologies développées sur trois cas applicatifs industriels.

Plan de financement (en €)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%
Auto-financement	306 601,31	44.44	302 269,29	47.10	608 870,60	45.72
DEVELOPPE TECHNIQUES PLASTIQUES HOLDING	65 584,93	9.51	0	0.00	65 584,93	4.92
INNOVATION PLASTURGIE COMPOSITES	153 023,92	22.18	0	0.00	153 023,92	11.49
VUILLERMOZ PHILIPPE SAS	87 992,46	12.75	0	0.00	87 992,46	6.61
CENDRES+METAUX	0	0.00	55 803,59	8.70	55 803,59	4.19
CENTRE SUISSE D'ELECTRONIQUE ET DE MICROTECHNIQUE	0	0.00	172 107,43	26.82	172 107,43	12.92
DNA PLASTURGIE	0	0.00	37 155,88	5.79	37 155,88	2.79
MICROPAT	0	0.00	37 202,39	5.80	37 202,39	2.79
FEDER	383 390,01	55.56	0	0.00	383 390,01	28.79
Interreg fédéral suisse	0	0.00	162 754,93	25.36	162 754,93	12.22
Contreparties publiques	0	0.00	176 711,29	27.54	176 711,29	13.27
Canton Berne	0	0.00	69 754,46	10.87	69 754,46	5.24
Canton Neuchâtel	0	0.00	69 754,46	10.87	69 754,46	5.24
Canton Vaud	0	0.00	37 202,37	5.80	37 202,37	2.79
Total des financements	689 991,32	51.81	641 735,51	48.19	1 331 726,83	100.00
Total éligible	689 991,32	100.00	641 735,51	100.00	1 331 726,83	100.00

Plan de financement (en CHF)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Auto-financement	296 751,47	40.00	324 994,00	47.10	621 745,47	43.42
DEVELOPPE TECHNIQUES PLASTIQUES HOLDING	70 516,92	9.51	0	0.00	70 516,92	4.92
INNOVATION PLASTURGIE COMPOSITES	131 625,06	17.74	0	0.00	131 625,06	9.19
VUILLERMOZ PHILIPPE SAS	94 609,49	12.75	0	0.00	94 609,49	6.61
CENDRES+METAUX	0	0.00	60 000,00	8.70	60 000,00	4.19
CENTRE SUISSE D'ELECTRONIQUE ET DE MICROTECHNIQUE	0	0.00	185 044,00	26.82	185 044,00	12.92
DNA PLASTURGIE	0	0.00	39 950,00	5.79	39 950,00	2.79
MICROPAT	0	0.00	40 000,00	5.80	40 000,00	2.79
FEDER	445 127,20	60.00	0	0.00	445 127,20	31.09
Interreg fédéral suisse	0	0.00	175 000,00	25.36	175 000,00	12.22
Contreparties publiques	0	0.00	189 999,99	27.54	189 999,99	13.27
Canton Berne	0	0.00	75 000,00	10.87	75 000,00	5.24
Canton Neuchâtel	0	0.00	75 000,00	10.87	75 000,00	5.24
Canton Vaud	0	0.00	39 999,99	5.80	39 999,99	2.79
Total des financements	741 878,67	51.81	689 993,99	48.19	1 431 872,66	100.00
Total éligible	741 878,67	100.00	689 993,99	100.00	1 431 872,66	100.00

Echanges en Comité :

Pas de remarque complémentaire.

Déclare(nt) être en situation de conflit d'intérêt et ne participe(nt) pas à la décision :

Aucun membre ne déclare être en conflit d'intérêt avec le projet.

Avis du Comité de suivi du 8 juin 2017	Favorable
---	-----------

RUNACOR

Nom du projet		RUTHENIUM NOIR ANTICORROSION	
Identifiant SYNERGIE		1786	
Nom du chef de fil FR		UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE	
Nom du chef de file CH		SAULCY TRAITEMENT DE SURFACES	
Durée du projet	Date de démarrage	18/11/2016	Nombre de mois
	Date d'achèvement	31/10/2019	35
Axe du programme		AXE 1 : Rapprocher les structures en matière d'innovation et soutenir les projets innovants	
Objectif spécifique du programme		OS 2 = Développer des innovations dans les domaines d'excellence du territoire	

	Date de demande de subvention	Date d'attestation de dépôt	Date d'accusé réception de dossier complet
France	26/02/2016	14/03/2016	
Suisse	29/12/2016	19/01/2017	15/02/2017

Partenaires du projet

	Organisme du partenaire	Forme juridique	Type de partenaire	Pays	Région	NUTS 3
Chef de file F	UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	FRANCE	Franche-Comté	Doubs
Chef de file CH	SAULCY TRAITEMENT DE SURFACES	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	SUISSE	Région lémanique	Vaud
Partenaire CH	CENTRE INTERRÉGIONAL DE FORMATION DES MONTAGNES NEUCHATELOISES	Centre de formation, d'enseignement et école	Public	SUISSE	Espace Mittelland	Neuchâtel
Partenaire F	FM INDUSTRIES	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	FRANCE	Franche-Comté	Doubs

Résumé du projet

Objectifs principaux du projet :

Les revêtements à base de ruthénium peuvent proposer des nuances de noirs profonds très recherchées pour la décoration de pièces d'horlogerie, de maroquinerie ou de cartes à puces. En fonction des différents secteurs d'application, ces revêtements présentent des défauts comme leur faible résistance à la corrosion et une moindre conductivité électrique. L'objectif de ce projet est d'une part d'améliorer la qualité des sous-couches en réalisant des travaux chez l'ensemble des participants français et suisses, allant de la définition des nouvelles procédures par STS et UTINAM et leur transposition à l'échelle industrielle dans les installations de STS et du CIFOM jusqu'à leur qualification en tenant compte des besoins spécifiques à chaque industriel (STS, FMI et LINXENS). Les travaux sur les nouvelles formulations seront conduits par UTINAM en s'appuyant sur l'expérience de STS et de Linxens.

Actions principales du projet :

- Action sur les sous-couches métalliques : modification des alliages et des choix de métaux pour le Ruthénium noir profond (applications STS et Linxens) et structuration des alliages de bronze pour le Ruthénium noir anthracite (applications FMI)
- Étude de l'effet d'échelle et de la mise en place des procédés innovants dans les ateliers
- Formulation d'une nouvelle formulation de noir profond (application STS et Linxens)

Résultats attendus :

- Obtention de systèmes complets (Ruthénium + sous-couches) conformes aux cahiers des charges des différents donneurs d'ordre des secteurs du luxe, de la maroquinerie, de l'horlogerie, de la connectique et des cartes à puces: résistance à la corrosion - aspects esthétiques - conductivité électrique - respects des contraintes dimensionnelles
- Déploiement industriel chez les partenaires en anticipant les besoins en investissement et en formation des personnels

Plan de financement (en €)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%
Auto-financement	62 928,84	24.54	60 185,19	33.33	123 114,03	28.17
UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE	50 759,43	19.79	0	0.00	50 759,43	11.62
FM INDUSTRIES	12 169,41	4.75	0	0.00	12 169,41	2.78
CENTRE INTERRÉGIONAL DE FORMATION DES MONTAGNES NEUCHATELOISES	0	0.00	5 555,56	3.08	5 555,56	1.27
SAULCY TRAITEMENT DE SURFACES	0	0.00	54 629,63	30.26	54 629,63	12.50
FEDER	153 860,56	60.00	0	0.00	153 860,56	35.21
Contreparties privées	39 644,85	15.46	0	0.00	39 644,85	9.07
LINXENS	39 644,85	15.46	0	0.00	39 644,85	9.07
Interreg fédéral suisse	0	0.00	72 222,22	40.00	72 222,22	16.53
Contreparties publiques	0	0.00	48 148,15	26.67	48 148,15	11.02
Canton Jura	0	0.00	9 259,26	5.13	9 259,26	2.12
Canton Neuchâtel	0	0.00	11 111,11	6.15	11 111,11	2.54
Canton Vaud	0	0.00	27 777,78	15.38	27 777,78	6.36
Total des financements	256 434,25	58.68	180 555,56	41.32	436 989,81	100.00
Total éligible	256 434,25	100.00	180 555,56	100.00	436 989,81	100.00

Plan de financement (en CHF)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Auto-financement	67 963,14	24.54	65 000,00	33.33	132 963,14	28.17
UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE	54 820,18	19.79	0	0.00	54 820,18	11.62
FM INDUSTRIES	13 142,96	4.75	0	0.00	13 142,96	2.78
CENTRE INTERRÉGIONAL DE FORMATION DES MONTAGNES NEUCHATELOISES	0	0.00	6 000,00	3.08	6 000,00	1.27
SAULCY TRAITEMENT DE SURFACES	0	0.00	59 000,00	30.26	59 000,00	12.50
FEDER	166 169,41	60.00	0	0.00	166 169,41	35.21
Contreparties privées	42 816,44	15.46	0	0.00	42 816,44	9.07
LINXENS	42 816,44	15.46	0	0.00	42 816,44	9.07
Interreg fédéral suisse	0	0.00	78 000,00	40.00	78 000,00	16.53
Contreparties publiques	0	0.00	52 000,00	26.67	52 000,00	11.02
Canton Jura	0	0.00	10 000,00	5.13	10 000,00	2.12
Canton Neuchâtel	0	0.00	12 000,00	6.15	12 000,00	2.54
Canton Vaud	0	0.00	30 000,00	15.38	30 000,00	6.36
Total des financements	276 948,99	58.68	195 000,00	41.32	471 948,99	100.00
Total éligible	276 948,99	100.00	195 000,00	100.00	471 948,99	100.00

Echanges en Comité :

Pas de remarque complémentaire.

Déclare(nt) être en situation de conflit d'intérêt et ne participe(nt) pas à la décision :

Aucun membre ne déclare être en conflit d'intérêt avec le projet.

Avis du Comité de suivi du 8 juin 2017	Favorable
---	-----------

OXYTAN

Nom du projet		Nouvelle génération de revêtement PVD à base d'OXY-nitrures de TAntale et de Niobium pour des implants dentaires	
Identifiant SYNERGIE		2676	
Nom du chef de fil FR		UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD	
Nom du chef de file CH		HAUTE ECOLE ARC INGENIERIE	
Durée du projet	Date de démarrage	18/11/2016	Nombre de mois
	Date d'achèvement	31/12/2018	
Axe du programme		AXE 1 : Rapprocher les structures en matière d'innovation et soutenir les projets innovants	
Objectif spécifique du programme		OS 2 = Développer des innovations dans les domaines d'excellence du territoire	

	Date de demande de subvention	Date d'attestation de dépôt	Date d'accusé réception de dossier complet
France	10/01/2017	24/02/2017	
Suisse	09/01/2017	24/01/2017	15/02/2017

Partenaires du projet

	Organisme du partenaire	Forme juridique	Type de partenaire	Pays	Région	NUTS 3
Chef de file F	UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	FRANCE	Franche-Comté	Territoire de Belfort
Chef de file CH	HAUTE ECOLE ARC INGENIERIE	Centre de formation, d'enseignement et école	Public	SUISSE	Espace Mittelland	Neuchâtel
Partenaire CH	POSITIVE COATING SA	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	SUISSE	Espace Mittelland	Neuchâtel
Partenaire F	DEPHIS	PME (micro, petite, moyenne entreprise)	Privé	FRANCE	Franche-Comté	Doubs
Partenaire CH	UNIVERSITE DE GENEVE	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	SUISSE	Région lémanique	Genève

Résumé du projet

Objectifs principaux du projet :

Le projet OXYTAN vise le développement de revêtements de nouvelle génération à base d'oxynitrides de tantale et de niobium sous la forme de monocouches d'alliages ou de multicouches nanométriques (nanocouches) dans le but d'améliorer la biofonctionnalité des implants dentaires, et notamment ceux fabriqués en alliages de TiAlV et/ou de CoCr, qui sont susceptibles de relarguer des ions toxiques. Ces revêtements offrent plusieurs avantages en termes 1- de protection contre la toxicité et 2- de biocompatibilité. A moyenne échéance, ces revêtements devraient être appelés à prendre une place importante dans la chaîne de fabrication des implants dentaires. Une attention particulière sera portée à la mise en œuvre d'une technologie innovante la pulvérisation par impulsions de forte puissance (HiPIMS) qui permet de mieux gérer la microstructure, la morphologie et la topographie des films déposés. Le projet associe trois partenaires académiques HE-ARC, UTBM et UniGe chargés de développer et caractériser les revêtements ainsi que deux partenaires industriels Positive Coating et DEPHIS chargés de leur industrialisation.

Actions principales du projet :

- Elaboration des revêtements à base d'oxynitrides de tantale et du niobium par des technologies PVD selon deux concepts d'architecture
- Analyses physico-chimiques, fonctionnelles et biologiques des revêtements élaborés
- Transfert du procédé à l'échelle industrielle
- Tests d'homologation des implants dentaires revêtus

Résultats attendus :

- 1) Revêtements d'oxynitrides de tantale et de niobium fabriqués selon 2 concepts d'architectures ayant les propriétés fonctionnelles conformes aux exigences d'application
- 2) Deux procédés PVD optimisés permettant l'élaboration des revêtements d'oxynitrides de tantale et de niobium avec les propriétés fonctionnelles conformes aux exigences d'application
- 3) Au moins un procédé PVD optimal transféré à l'échelle industrielle
- 4) Les implants dentaires revêtus selon le procédé optimal conformes aux exigences d'application

Plan de financement (en €)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%
Autofinancement	118 945,94	40.00	83 142,32	25.00	202 088,26	32.08
UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD	63 786,39	21.45	0,00	0,00	63 786,39	10.13
DEPHIS	55 159,55	18.55	0,00	0,00	55 159,55	8.76
HAUTE ECOLE ARC INGENIERIE	0,00	0,00	33 970,52	10.21	33 970,52	5.39
UNIVERSITE DE GENEVE	0,00	0,00	15 430,67	4.64	15 430,67	2.45
POSITIVE COATING SA	0,00	0,00	33 741,13	10.15	33 741,13	5.36
FEDER	178 418,91	60.00	0,00	0,00	178 418,91	28.32
Interreg fédéral suisse	0,00	0,00	124 713,96	37.50	124 713,96	19.80
Contreparties publiques	0,00	0,00	124 713,96	37.50	124 713,96	19.80
Canton Neuchâtel	0,00	0,00	124 713,96	37.50	124 713,96	19.80
Total des financements	297 364,85	47.21	332 570,24	52.79	629 935,09	100.00
Total éligible	297 364,85	100.00	332 570,24	100.00	629 935,09	100.00

Plan de financement (en CHF)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Auto-financement	129 115,82	40.00	90 250,99	25.00	219 366,81	32.08
UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD	69 240,13	21.45	0	0,00	69 240,13	10.13
DEPHIS	59 875,69	18.55	0	0,00	59 875,69	8.76
HAUTE ECOLE ARC INGENIERIE	0	0,00	36 875,00	10.21	36 875,00	5.39
UNIVERSITE DE GENEVE	0	0,00	16 749,99	4.64	16 749,99	2.45
POSITIVE COATING SA	0	0,00	36 626,00	10.15	36 626,00	5.36
FEDER	193 673,72	60.00	0	0,00	193 673,72	28.32
Interreg fédéral suisse	0	0,00	135 377,00	37.50	135 377,00	19.80
Contreparties publiques	0	0,00	135 377,00	37.50	135 377,00	19.80
Canton Neuchâtel	0	0,00	135 377,00	37.50	135 377,00	19.80
Total des financements	322 789,54	47.21	361 004,99	52.79	683 794,53	100.00
Total éligible	322 789,54	100.00	361 004,99	100.00	683 794,53	100.00

Echanges en Comité :

Pas de remarque complémentaire.

Déclare(nt) être en situation de conflit d'intérêt et ne participe(nt) pas à la décision :

Aucun membre ne déclare être en conflit d'intérêt avec le projet.

Avis du Comité de suivi du 8 juin 2017	Favorable
---	-----------

EntreLACs

Nom du projet		EntreLACS. Lumières sur les archives du cinéma sensible	
Identifiant SYNERGIE		2635	
Nom du chef de fil FR		CINÉMATHÈQUE DES PAYS DE SAVOIE ET DE L'AIN	
Nom du chef de file CH		CINEMATHEQUE SUISSE	
Durée du projet	Date de démarrage	01/12/2016	Nombre de mois
	Date d'achèvement	30/04/2020	
Axe du programme		AXE 2 : Protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel	
Objectif spécifique du programme		OS 3 = Exploiter plus efficacement les opportunités touristiques et culturelles liées au patrimoine	

	Date de demande de subvention	Date d'attestation de dépôt	Date d'accusé réception de dossier complet
France	09/01/2017	07/03/2017	29/05/2017
Suisse	09/01/2017	25/01/2017	25.05.2017

Partenaires du projet

	Organisme du partenaire	Forme juridique	Type de partenaire	Pays	Région	NUTS 3
Chef de file F	CINÉMATHÈQUE DES PAYS DE SAVOIE ET DE L'AIN	Groupes d'intrêt y compris les ONG	Privé	FRANCE	Rhône-Alpes	Haute-Savoie
Partenaire F	CINEMATHEQUE DES MONTS JURA	Groupes d'intrêt y compris les ONG	Privé	FRANCE	Franche-Comté	Jura
Chef de file CH	CINEMATHEQUE SUISSE	Groupes d'intrêt y compris les ONG	Privé	SUISSE	Région lémanique	Vaud
Partenaire CH	UNIVERSITE DE LAUSANNE	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	SUISSE	Région lémanique	Vaud

Résumé du projet

Objectifs principaux du projet :

- Sauvegarder le patrimoine unique que constituent les films amateurs franco-suisses.
- Créer une forte valeur ajoutée aux savoir-faire de nos structures par un dense programme de recherche et de formation qui permettra d'établir un pôle de compétences transfrontalier autour de protocoles de travail et d'exporter cette expertise auprès des structures partenaires.
- Mener une action commune de promotion touristique et de valorisation du patrimoine cinématographique transfrontalier et contribuer au développement d'un tourisme de lacs par la mise en valeur du patrimoine balnéaire de la grande région des lacs.

Actions principales du projet :

1. Coordination : mener à bien le projet de façon concertée.
2. Développement d'un pôle de compétences : créer une forte valeur ajoutée aux savoir-faire de nos structures.
3. Etude et traitement des fonds : sauvegarder le patrimoine unique que constituent les films amateurs franco-suisses.
4. Valorisation : mener une action commune de promotion touristique et de valorisation du patrimoine cinématographique transfrontalier et contribuer au développement d'un tourisme de lacs par la mise en valeur du patrimoine balnéaire de la grande région des lacs.
5. Communication : médiatiser le projet en développement afin de toucher de nouveaux leviers financiers pour pérenniser la suite du partenariat.

Résultats attendus :

- Un travail mutualisé, une mise en commun des ressources, une maîtrise budgétaire, un projet mené à bien sans difficulté financière de la part des acteurs impliqués, une création de poste pérennisée.
- Des savoir-faire à la pointe des pratiques archivistiques sur les supports audiovisuels mutualisés et à exporter. Meilleure qualification technique professionnelle. Mise en production de la solution de gestion retenue.
- Des créations de postes, la mutualisation des ressources, la sous-traitance au sein du territoire couvert par le projet, un matériau patrimonial régional commun unique, disponible à la valorisation (100h), dont les chercheurs auront mis en exergue la cohérence transfrontalière.
- Des produits touristiques uniques, nouveaux et innovants facilement pris en main par les acteurs locaux du tourisme. La professionnalisation de lieux patrimoniaux régionaux à destination du public touristique. Une visibilité du projet par les publics éloignés et empêchés. Une reconnaissance des savoir-faire issus du projet par la communauté scientifique et archivistique.
- Un rayonnement international du projet, une visibilité dans la presse spécialisée, une communication grand public, de nouveaux leviers financiers pour pérenniser le projet, une continuation au-delà du projet.

Plan de financement (en €)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%
Auto-financement	141 500,00	20.07	361 390,15	81.34	502 890,15	43.76
CINÉMATHÈQUE DES PAYS DE SAVOIE ET DE L'AIN	141 500,00	20.07	0	0.00	141 500,00	12.31
UNIVERSITE DE LAUSANNE	0	0.00	151 146,02	34.02	151 146,02	13.15
CINEMATHEQUE SUISSE	0	0.00	210 244,13	47.32	210 244,13	18.29
FEDER	448 189,80	63.57	0	0.00	448 189,80	39.00
Contreparties publiques	69 000,00	9.79	0	0.00	69 000,00	6.00
Centre National de la Cinématographie et de l'image animée CNC	30 000,00	4.26	0	0.00	30 000,00	2.61
Direction Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne-Franche-Comté	1 000,00	0.14	0	0.00	1 000,00	0.09
Région Rhône Alpes	10 000,00	1.42	0	0.00	10 000,00	0.87
Département Ain	10 000,00	1.42	0	0.00	10 000,00	0.87
Département Jura	1 000,00	0.14	0	0.00	1 000,00	0.09
Autres publics Conseil Savoie Mont-Blanc	10 000,00	1.42	0	0.00	10 000,00	0.87
Communes Ville de Veyrier-du-Lac	7 000,00	0.99	0	0.00	7 000,00	0.61
Contreparties privées	46 310,20	6.57	0	0.00	46 310,20	4.03
Association INEDITS Films amateurs / Mémoire d'Europe	10 500,00	1.49	0	0.00	10 500,00	0.91
Contrepartie en nature Denis Bépoix (bénévolat)	25 810,20	3.66	0	0.00	25 810,20	2.25
Fondation du Patrimoine	10 000,00	1.42	0	0.00	10 000,00	0.87
Interreg fédéral suisse	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Contreparties publiques	0	0.00	46 061,72	10.37	46 061,72	4.01
Canton Genève	0	0.00	23 030,86	5.18	23 030,86	2.00
Canton Vaud	0	0.00	23 030,86	5.18	23 030,86	2.00
Contreparties privées	0	0.00	36 849,38	8.29	36 849,38	3.21
Loterie romande intercantonale	0	0.00	36 849,38	8.29	36 849,38	3.21
Total des financements	705 000,00	61.34	444 301,25	38.66	1 149 301,25	100.00
Total éligible	705 000,00	100.00	444 301,25	100.00	1 149 301,25	100.00

Plan de financement (en CHF)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Auto-financement	153 598,25	20.07	392 289,00	81.34	545 887,25	43.76
CINÉMATHEQUE DES PAYS DE SAVOIE ET DE L'AIN	153 598,25	20.07	0	0.00	153 598,25	12.31
UNIVERSITE DE LAUSANNE	0	0.00	164 069,00	34.02	164 069,00	13.15
CINEMATHEQUE SUISSE	0	0.00	228 220,00	47.32	228 220,00	18.29
FEDER	486 510,02	63.57	0	0.00	486 510,02	39.00
Contreparties publiques	74 899,50	9.79	0	0.00	74 899,50	6.00
Centre National de la Cinématographie et de l'image animée CNC	32 565,00	4.26	0	0.00	32 565,00	2.61
Direction Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne-Franche-Comté	1 085,50	0.14	0	0.00	1 085,50	0.09
Région Rhône Alpes	10 855,00	1.42	0	0.00	10 855,00	0.87
Département Ain	10 855,00	1.42	0	0.00	10 855,00	0.87
Département Jura	1 085,50	0.14	0	0.00	1 085,50	0.09
Autres publics Conseil Savoie Mont-Blanc	10 855,00	1.42	0	0.00	10 855,00	0.87
Communes Ville de Veyrier-du-Lac	7 598,50	0.99	0	0.00	7 598,50	0.61
Contreparties privées	50 269,72	6.57	0	0.00	50 269,72	4.03
Association INEDITS Films amateurs / Mémoire d'Europe	11 397,75	1.49	0	0.00	11 397,75	0.91
Contrepartie en nature Denis Bépoix (bénévolat)	28 016,97	3.66	0	0.00	28 016,97	2.25
Fondation du Patrimoine	10 855,00	1.42	0	0.00	10 855,00	0.87
Interreg fédéral suisse	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Contreparties publiques	0	0.00	50 000,00	10.37	50 000,00	4.01
Canton Genève	0	0.00	25 000,00	5.18	25 000,00	2.00
Canton Vaud	0	0.00	25 000,00	5.18	25 000,00	2.00
Contreparties privées	0	0.00	40 000,00	8.29	40 000,00	3.21
Loterie romande intercantonale	0	0.00	40 000,00	8.29	40 000,00	3.21
Total des financements	765 277,49	61.34	482 289,00	38.66	1 247 566,49	100.00
Total éligible	765 277,49	100.00	482 289,00	100.00	1 247 566,49	100.00

Echanges en Comité :

Le Département du Jura indique vouloir s'appuyer sur ces films pour valoriser Interreg sur le département.

Laure Coussot précise que les justifications complémentaires apportées par le porteur de projet quant aux retombées touristiques sur le territoire en lien avec la NPR sont insuffisantes pour motiver un financement Interreg fédéral.

Pascal Broulis souligne le potentiel de ce projet pour créer une synergie transfrontalière dans ce domaine.

Déclare(nt) être en situation de conflit d'intérêt et ne participe(nt) pas à la décision :

Aucun membre ne déclare être en conflit d'intérêt avec le projet.

Avis du Comité de suivi du 8 juin 2017

Favorable

Bi o Rhône

Nom du projet		Connaissance de la biomasse piscicole et de ses variations inter et intra-annuelles dans le cadre des opérations de gestion sédimentaire du Haut-Rhône en Suisse et en France	
Identifiant SYNERGIE		2735	
Nom du chef de fil FR		COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE	
Nom du chef de file CH		SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE	
Durée du projet	Date de démarrage	02/01/2017	Nombre de mois
	Date d'achèvement	31/12/2021	
Axe du programme		AXE 2 : Protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel	
Objectif spécifique du programme		OS 4 = Préserver et restaurer les écosystèmes fragilisés de l'espace transfrontalier	

	Date de demande de subvention	Date d'attestation de dépôt	Date d'accusé réception de dossier complet
France	09/01/2017	21/01/2017	
Suisse	09/01/2017	25/01/2017	16/03/2017

Partenaires du projet

	Organisme du partenaire	Forme juridique	Type de partenaire	Pays	Région	NUTS 3
Chef de file F	COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE	Infrastructure et fournisseurs de services (publics)	Privé	FRANCE	Rhône-Alpes	Rhône
Chef de file CH	SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE	Infrastructure et fournisseurs de services (publics)	Public	SUISSE	Région lémanique	Genève
Partenaire CH	HAUTE ECOLE DU PAYSAGE D'INGENIERIE ET D'ARCHITECTURE	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	SUISSE	Région lémanique	Genève

Résumé du projet

Objectifs principaux du projet :

Régulièrement des opérations de gestion sédimentaire sont nécessaires sur le Haut Rhône en raison du risque d'inondation des bas-quartiers de Genève (l'Arve apporte 700 000 m³ par an de sédiments fins dont 360 000 m³ se déposent dans la retenue de Verbois). Son engravement progressif augmente et aggrave le risque de crue.

Suite aux chasses suisses de 2012, réalisées après 10 ans sans vidange, les autorités suisses et françaises ont mandaté un groupe de travail pour trouver les solutions alternatives aux vidanges complètes des barrages de Verbois et Chancy Pougny et optimiser la gestion des sédiments sur le Haut-Rhône.

Basée notamment sur un abaissement partiel et concomitant des différents ouvrages suisses et français, cette nouvelle gestion sédimentaire permet de limiter les impacts environnementaux.

Les modalités techniques franco-suisses de cette gestion, articulées autour de vidanges totales des barrages suisses jusqu'en 2012 ont évolué et se déroulent depuis 2016 et jusqu'en 2026 en trois modalités complémentaires, à savoir :

- Modalité 1 : Abaissement Partiel triennal des retenues hydroélectriques de Verbois (APAVÉR) et de Chancy-Pougny accompagné par une gestion spécifique des ouvrages français, afin d'augmenter les vitesses de l'eau et induire un processus d'érosion des dépôts sédimentaires de manière à assurer un transit sédimentaire le plus en aval possible dans le respect des taux de matières en suspension définis. Cette situation franco-suisse est envisagée selon une fréquence triennale.
- Modalité 2 : Accompagnement du transit sédimentaire lors des crues d'Arve, par la gestion hydraulique des ouvrages de manière à assurer une continuité sédimentaire vers l'aval. Cette action s'effectue selon le rythme hydrologique naturel de la rivière.
- Modalité 3 : Dragages complémentaires de certains dépôts ciblés dans les retenues et n'ayant pas pu être érodés par les 2 phases précédentes.

Pour éviter le comblement des aménagements en aval, la Suisse et la France organisent des opérations d'accompagnement qui consistent à faire transiter le plus loin possible en aval les sédiments apportés par l'Arve.

Une connaissance plus précise de la présence et du comportement des poissons pendant et après ces opérations de gestion sédimentaire est souhaitée par les gestionnaires suisses et français (respectivement les SIG et la CNR). En effet une modification de la biomasse piscicole a été observée sur les retenues depuis leur mise en service et la nécessité de connaître à la fois ses caractéristiques actuelles mais aussi ses modalités de reconstitution de stocks se fait ressentir.

Les enjeux piscicoles et halieutiques sont reconnus tant sur le Rhône genevois en Suisse que sur le Haut-Rhône français du fait de la présence d'espèces patrimoniales (dont certaines considérées comme menacées en Suisse et protégées en France).

Les retenues, qui représentent plus de 80 % du linéaire du Haut Rhône entre Genève et Seyssel, ne font pas pour l'instant l'objet des suivis systématiques. Les suivis des passes à poissons de Verbois et Chancy et le projet INTERREG "Espace Arve-Rhône" 2013-2015, ciblaient la continuité écologique et n'étaient pas en mesure de renseigner sur la biomasse piscicole en place et sa densité.

Les moyens et méthodes d'analyse actuels de la faune piscicole côté français et suisse existent mais sont confrontés à des limites techniques notamment en raison de la difficulté d'avoir des échantillons représentatifs sur les grandes hauteurs d'eau des retenues et sans avoir recours à des modes de prélèvements intrusifs (pêche électriques limités aux berges) ou destructifs (filets verticaux) dans les zones profondes.

En outre, la structure des populations de poissons et leur comportement subissent des variations interannuelles induites par des paramètres extérieurs tels que l'hydrologie, la température d'où l'importance de l'effort de prospection en fréquence et durée.

L'objectif spécifique du projet coordonné entre la France et la Suisse consiste à :

- 1) Evaluer qualitativement et quantitativement des techniques de prospections de la faune piscicole afin de mettre en œuvre.
- 2) Elaborer une méthode d'échantillonnage de la faune piscicole adapté aux retenues sur un cours d'eau de la dimension du Rhône.
- 3) Tester son exploitation éventuelle en vue de la préservation de la faune piscicole du Haut Rhône lors des opérations de gestion sédimentaire des retenues hydroélectriques françaises et suisses, de l'accompagnement des crues de l'Arve et des dragages.

Actions principales du projet :

Le projet se déroule autour de 5 actions :

1. Investigations de terrain par la mise en œuvre de campagnes de prospection conjointes d'identification de la biodiversité piscicole et évaluation de la biomasse par des moyens d'investigation complémentaires : échosondages et ADN de l'eau.
2. Elaboration d'un protocole de prospection commun franco-suisse sur le Rhône.
3. Evaluation de la pertinence de chaque technique et des bénéfices de la complémentarité de celles-ci
4. Proposition d'un mode de gestion piscicole compatible avec la gestion sédimentaire en vigueur et les conditions d'exploitation énergétique des quatre ouvrages hydroélectriques.
5. Communication autour des méthodes, du projet et dissémination à des cas similaires.

Résultats attendus :

Le principal résultat du projet est d'améliorer la connaissance qualitative mais aussi quantitative de la biomasse piscicole et donc de suivre le peuplement piscicole du Haut-Rhône afin de pouvoir adapter les opérations de gestion sédimentaire en conséquence.

Plan de financement (en €)

FRANCE		SUISSE		Total		
en €	%	en €	%	en €	%	
Auto-financement	184 409,78	35	188 206,95	44	372 616,73	39.03
COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE	184 409,78	35	0,00	0	184 409,78	19.32
SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE	0,00	0	131 779,56	30.81	131 779,56	13.8
HAUTE ECOLE DU PAYSAGE D'INGENIERIE ET D'ARCHITECTURE	0,00	0	56 427,39	13.19	56 427,39	5.91
FEDER	342 475,32	65	0,00	0	342 475,32	35.88
Interreg fédéral suisse	0,00	0	0,00	0	0,00	0
Contreparties publiques	0,00	0	156 609,85	36.61	156 609,85	16.41
Canton Genève	0,00	0	18 424,69	4.31	18 424,69	1.93
Autres publics COGEFE	0,00	0	101 335,78	23.69	101 335,78	10.62
Autres publics FONDS INTERREG ETAT DE GENEVE	0,00	0	0,00	0	0,00	0
Autres publics Interreg Etat de Genève	0,00	0	18 424,69	4.31	18 424,69	1.93
Autres publics OFEV	0,00	0	0,00	0	0,00	0
Autres publics SIG	0,00	0	18 424,69	4.31	18 424,69	1.93
Contreparties privées	0,00	0	82 911,10	19.38	82 911,10	8.69
Cté des forces motrices Chancy Pougny	0,00	0	82 911,10	19.38	82 911,10	8.69
Société des Forces Motrices de Chancy-Pougny	0,00	0	0,00	0	0,00	0
Total des financements	526 885,10	55.19	427 727,90	44.81	954 613,00	100
Total éligible	526 885,10	100	427 727,90	100	954 613,00	100

Plan de financement (en CHF)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Auto-financement	200 176,82	35	204 298,64	44	404 475,46	39.03
COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE	200 176,82	35	0,00	0	200 176,82	19.32
SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE	0,00	0	143 046,71	30.81	143 046,71	13.8
HAUTE ECOLE DU PAYSAGE D'INGENIERIE ET D'ARCHITECTURE	0,00	0	61251,93	13.19	61251,93	5.91
FEDER	371 756,96	65	0,00	0	371 756,96	35.88
Interreg fédéral suisse	0,00	0	0,00	0	0,00	0
Contreparties publiques	0,00	0	169 999,98	36.61	169 999,98	16.41
Canton Genève	0,00	0	20 000,00	4.31	20 000,00	1.93
Autres publics COGEFE	0,00	0	109 999,98	23.69	109 999,98	10.62
Autres publics FONDS INTERREG ETAT DE GENEVE	0,00	0	0,00	0	0,00	0
Autres publics Interreg Etat de Genève	0,00	0	20 000,00	4.31	20 000,00	1.93
Autres publics OFEV	0,00	0	0,00	0	0,00	0
Autres publics SIG	0,00	0	20 000,00	4.31	20 000,00	1.93
Contreparties privées	0,00	0	90 000,00	19.38	90 000,00	8.69
Cté des forces motrices Chancy Pougny	0,00	0	90 000,00	19.38	90 000,00	8.69
Société des Forces Motrices de Chancy-Pougny	0,00	0	0,00	0	0,00	0
Total des financements	571 933,78	55.19	464 298,62	44.81	1 036 232,40	100
Total éligible	571 933,78	100	464 298,62	100	1 036 232,40	100

Echanges en Comité :

Pas de remarque complémentaire.

Déclare(nt) être en situation de conflit d'intérêt et ne participe(nt) pas à la décision :

Aucun membre ne déclare être en conflit d'intérêt avec le projet.

Avis du Comité de suivi du 8 juin 2017

Favorable

LIPU

Nom du projet		Lisières et Paysages Urbains	
Identifiant SYNERGIE		1813	
Nom du chef de fil FR		CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT	
Nom du chef de file CH		HAUTE ECOLE DU PAYSAGE D'INGENIERIE ET D'ARCHITECTURE	
Durée du projet	Date de démarrage	01/09/2017	Nombre de mois
	Date d'achèvement	01/01/2020	
Axe du programme		AXE 2 : Protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel	
Objectif spécifique du programme		OS 4 = Préserver et restaurer les écosystèmes fragilisés de l'espace transfrontalier	

	Date de demande de subvention	Date d'attestation de dépôt	Date d'accusé réception de dossier complet
France	26/02/2016	10/03/2016	29/05/2017
Suisse	17/01/2017	20/02/2017	25.05.2017

Partenaires du projet

	Organisme du partenaire	Forme juridique	Type de partenaire	Pays	Région	NUTS 3
Chef de file F	CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT	Centre de formation, d'enseignement et école	Public	FRANCE	Île de France	Seine-et-Marne
Partenaire F	CONSERVATOIRE D'ESPACE NATURELS HAUTE-SAVOIE	Groupes d'intérêt y compris les ONG	Privé	FRANCE	Rhône-Alpes	Haute-Savoie
Chef de file CH	HAUTE ECOLE DU PAYSAGE D'INGENIERIE ET D'ARCHITECTURE	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	SUISSE	Région lémanique	Genève
Partenaire CH	EQUITERRE	Groupes d'intérêt y compris les ONG	Privé	SUISSE	Région lémanique	Genève

Résumé du projet

Objectifs principaux du projet :

Le territoire du Grand Genève connaît une des plus fortes croissances urbaines d'Europe. Son patrimoine naturel et urbain et sa qualité de vie sont mis sous tension, en particulier au niveau des lisières, qui représentent des interfaces entre différents milieux naturels et urbains (construits et non construits).

Notre hypothèse est que les lisières nous permettent de repenser les liens villes-nature dans les stratégies d'aménagement, car elles participent au paysage commun et peuvent constituer un fil directeur à même de réconcilier les potentialités urbaines et naturelles des territoires métropolitains.

L'objectif de cette recherche-action est de proposer une méthode et des outils d'intervention publique sur les lisières et leur environnement urbain appliqués à l'échelle locale, pertinents pour le bassin de vie Arve-Lac et ouvrant des pistes d'actions pour la métropole du Grand Genève. Elle proposera des modalités de sensibilisation et de conception participative pour qualifier les lisières urbaines, valorisant le patrimoine naturel et culturel de leurs habitats, fédérant les acteurs de part et d'autre de la frontière pour concevoir et réaliser des actions contribuant à leur qualité de vie et à l'identité d'un paysage commun.

Actions principales du projet :

Le projet Lisières et Paysages Urbains (LiPU) propose plusieurs actions qui permettront de constituer :

- Un état de l'art scientifique et technique sur le rôle des lisières urbaines dans les dynamiques urbaines et leurs fonctions urbaines, écologiques et sociales pour la métropole, accompagné d'un lexique dépassant les oppositions entre les disciplines des champs urbain et naturel
- Un atlas dynamique (SIG) sur les lisières et leurs interfaces naturelle ou urbaine pour la métropole transfrontalière, mobilisant en particulier le système d'information géographique du territoire genevois transfrontalier (SITG), notamment pour identifier les lisières et élaborer une typologie des lisières urbaines à l'échelle du territoire Arve-Lac.
- Une analyse des perceptions, pratiques et représentations des professionnels, des habitants, usagers et acteurs du territoire des lisières urbaines de la région transfrontalière Arve-Lac, pour une définition des enjeux (construction, agriculture, foresterie, biodiversité, paysage, loisirs, eau et sol, intégration et lien social...).
- Des scénarii de valorisation des lisières selon trois échelles :
 - échelle locale dans les lisières sélectionnées comme étant sources de tensions (pour 2-4 lisières identifiées à forts enjeux (une lisière en France et une en Suisse) ;
 - échelle du territoire Arve-Lac, identification et caractérisation des différents types de lisières selon les affectations, les usages, les pressions et valeurs urbaines perçues ;
 - échelle métropolitaine du Grand Genève, orientations générales pour développer et adapter les scénarii à d'autres secteurs de la métropole.
- Des actions pour tester la méthode participative et les outils proposés sur les 2-4 lisières étudiées pour l'échelle locale.
- Plusieurs produits de valorisation scientifique, éducative (formation professionnelle) et opérationnelle auprès des acteurs du territoire.
- Des propositions d'accompagnement ciblées pour les diverses institutions françaises et suisses de la région, pour mettre en œuvre la méthode de qualification des lisières et mobiliser les appuis (politiques, légaux et financiers) nécessaires. Asters et Equiterre participeront à cette mise en œuvre à plus long terme auprès des collectivités du territoire du Grand Genève, les usagers et les habitants de la région suisse et française, fournissant des outils, des méthodes et un savoir-faire pour le traitement des lisières au niveau local. Alors que Hepia et le CSTB contribueront à intégrer les résultats et les outils LiPU dans les formations professionnelles et les communications scientifiques, aussi au-delà du territoire.

La finalité est de proposer des outils d'aménagement, de gestion participative du patrimoine naturel et culturel et de valorisation adaptés aux divers types et enjeux des lisières urbaines.

Résultats attendus :


Le projet Lisières et paysages urbains contribue au développement d'une conception d'urbanisation durable, participative et intégratrice des qualités naturelles, culturelles, rurales et urbaines de la métropole

transfrontalière du Grand Genève.

Les résultats escomptés sont :

- Des connaissances sur le rôle des lisières urbaines pour la qualité de vie dans la métropole, dont les fonctions écologiques et les rôles socio-économiques et culturels des lisières dans le paysage urbain commun, animation et transfert de ces connaissances (publications et documentations mises en ligne sur une page WEB)
- Mise à disposition d'une méthode collaborative pour une conception intégrée de la « ville nature » contextualisée (Arve-Lac), en regard avec le Grand Genève, au service des acteurs du territoire transfrontalier, valorisant leur patrimoine et paysage (plaquette de présentation et explication pour mise en application).
- Réalisation d'actions tests sur 2-4 lisières (sur territoires suisse et français) de la méthode d'intervention innovante pour qualifier les lisières et paysages urbains.
- Offre d'un module de formation enseignant l'application de la méthode participative utile aux professionnels et aux collectivités, intégrant le module dans l'offre de formation continue des hautes écoles (CAS Nature en ville, Master IGLUS-EPFL etc.)
- Journée de communication et essaimage des résultats de LiPU - restitution dédiée aux professionnels de la conception et de la gestion des lisières urbaines, aux acteurs du territoire Arve-Lac et du Grand Genève et d'autres agglomérations et intercommunalités intéressées. Atelier de réflexions pour engager des démarches-projets opérationnelles de stratégies lisières avec les collectivités et professionnels de différentes intercommunalités franco-suisse.
- Proposition d'un suivi au projet LiPU, engageant les professionnels dans la mise en œuvre et accompagnant les collectivités (à l'échelle des communes et de l'agglomération transfrontalière) dans leurs stratégies de qualification des lisières urbaines de leur territoire, dans la durée.

Plan de financement (en €)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	 en €	%	en €	%	en €	%
Auto-financement	117 418,00	39.74	66 941,20	29.97	184 359,20	35.53
CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT	112 000,00	37.9	0,00	0	112 000,00	21.59
CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS HAUTE-SAVOIE	5 418,00	1.83	0,00	0	5 418,00	1.04
HAUTE ECOLE DU PAYSAGE D'INGENIERIE ET D'ARCHITECTURE	0,00	0	38 451,64	17.21	38 451,64	7.41
équiterre	0,00	0	28 489,56	12.75	28 489,56	5.49
FEDER	178 062,00	60.26	0,00	0	178 062,00	34.32
Interreg fédéral suisse	0,00	0	0,00	0	0,00	0
Contreparties publiques	0,00	0	156 437,61	70.03	156 437,61	30.15
Canton Genève	0,00	0	45 860,40	20.53	45 860,40	8.84
Autres publics ARE	0,00	0	18 094,63	8.1	18 094,63	3.49
Autres publics Grand Genève	0,00	0	38 198,69	17.1	38 198,69	7.36
Autres publics OFAG	0,00	0	18 094,63	8.1	18 094,63	3.49
Autres publics OFEV Division Forêt	0,00	0	18 094,63	8.1	18 094,63	3.49
Autres publics OFEV EEP	0,00	0	18 094,63	8.1	18 094,63	3.49
Total des financements	295 480,00	56.95	223 378,81	43.05	518 858,81	100
Total éligible	295 480,00	100	223 378,81	100	518 858,81	100

Plan de financement (en CHF)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Auto-financement	129 782,12	39.74	73 990,11	29.97	203 772,23	35.53
CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT	123 793,60	37.9	0,00	0	123 793,60	21.59
CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS HAUTE-SAVOIE	5 988,52	1.83	0,00	0	5 988,52	1.04
HAUTE ECOLE DU PAYSAGE D'INGENIERIE ET D'ARCHITECTURE	0,00	0	42 500,60	17.21	42 500,60	7.41
équiterre	0,00	0	31 489,51	12.75	31 489,51	5.49
FEDER	196 811,93	60.26	0,00	0	196 811,93	34.32
Interreg fédéral suisse	0,00	0	0,00	0	0,00	0
Contreparties publiques	0,00	0	172 910,51	70.03	172 910,51	30.15
Canton Genève	0,00	0	50 689,50	20.53	50 689,50	8.84
Autres publics ARE	0,00	0	20 000,00	8.1	20 000,00	3.49
Autres publics Grand Genève	0,00	0	42 221,01	17.1	42 221,01	7.36
Autres publics OFAG	0,00	0	20 000,00	8.1	20 000,00	3.49
Autres publics OFEV Division Forêt	0,00	0	20 000,00	8.1	20 000,00	3.49
Autres publics OFEV EEP	0,00	0	20 000,00	8.1	20 000,00	3.49
Total des financements	326 594,05	56.95	246 900,62	43.05	573 494,67	100
Total éligible	326 594,05	100	246 900,62	100	573 494,67	100

Echanges en Comité :

Pas de remarque complémentaire.

Déclare(nt) être en situation de conflit d'intérêt et ne participe(nt) pas à la décision :

Aucun membre ne déclare être en conflit d'intérêt avec le projet.

Avis du Comité de suivi du 8 juin 2017	Favorable
---	-----------

Belfort-Delle-Delémont

Nom du projet		Travaux d'équipements ferroviaires dans le cadre de la réouverture de la ligne Belfort-Delle au trafic voyageurs	
Identifiant SYNERGIE		2678	
Nom du chef de fil FR		SNCF Réseau	
Nom du chef de file CH		République et Canton du Jura	
Durée du projet	Date de démarrage	01/01/2014	Nombre de mois
	Date d'achèvement	31/12/2018	
Axe du programme		AXE 3 : Encourager le transport durable	
Objectif spécifique du programme		OS 7 = Augmenter l'efficacité du transport ferroviaire transfrontalier	

	Date de demande de subvention	Date d'attestation de dépôt	Date d'accusé réception de dossier complet
France	09/01/2017	03/03/2017	
Suisse	10/01/2017		25.05.2017

Partenaires du projet

	Organisme du partenaire	Forme juridique	Type de partenaire	Pays	Région	NUTS 3
Chef de file F	SNCF Réseau	Infrastructure et fournisseurs de services (publics)	Public	FRANCE	Bourgogne	Côte-d'Or
Chef de file CH	REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA	Pouvoir public régional	Public	SUISSE	Espace Mittelland	Jura
Partenaire CH	OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS	Pouvoir public national	Public	SUISSE	Espace Mittelland	Bern

Résumé du projet

Objectifs principaux du projet :

La ligne Belfort-Delle, qui fait partie de l'axe franco-suisse reliant Belfort à Bienne via Delle et Delémont, sera réouverte au trafic voyageurs.

Le projet consiste à électrifier et aménager les 22 kilomètres de voies existantes entre Belfort et Delle et à réaliser les interfaces nécessaires avec le réseau ferroviaire suisse. Cette réouverture permettra la desserte directe de la gare de Belfort-Montbéliard TGV, avec un accès au réseau à grande vitesse en venant de Belfort et des cantons suisses limitrophes.

Il est également prévu un service pour la desserte locale, et les déplacements du quotidien. Ainsi seront desservies les communes de : Belfort, Danjoutin, Sevenans (dans une phase ultérieure), Meroux (correspondances avec les TGV), Morvillars, Grandvillars, Joncherey, Delle ; la ligne se poursuivant ensuite vers Delémont et Bienne.

Actions principales du projet :

Le projet permet le développement de l'offre ferroviaire entre la Suisse et la France en fournissant d'une part une desserte pour les travailleurs transfrontaliers, et d'autre part, une accessibilité pour les suisses aux villes françaises notamment celles desservies par le TGV et vice-versa.

Résultats attendus :

L'étude menée pour mesurer l'intérêt de cette réouverture de ligne a permis de faire ressortir plusieurs bénéfices en faveur de ce projet qui permettra :

- o d'offrir une meilleure accessibilité à la gare de Belfort par un service de transport très efficace, notamment pour les personnes provenant de la zone sud-est de l'aire urbaine ;
- o de créer une nouvelle connexion ferroviaire avec le TGV Rhin-Rhône, en gare de Belfort-Montbéliard TGV, à destination de Mulhouse, Strasbourg, l'Allemagne, Dijon, Paris, ou encore le bassin méditerranéen ;
- o de recréer une liaison ferroviaire avec la Suisse.

Plan de financement (en €)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%
Auto-financement	2 846 035,00	20.04	2 923 998,16	96.07	5 770 033,16	33.46
SNCF Réseau	2 846 035,00	20.04	0,00	0	2 846 035,00	16.5
REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA	0,00	0	140 580,38	4.62	140 580,38	0.82
OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS	0,00	0	2 783 417,78	91.45	2 783 417,78	16.14
FEDER	6 279 172,00	44.22	0,00	0	6 279 172,00	36.41
Contreparties publiques	5 074 793,00	35.74	0,00	0	5 074 793,00	29.43
Etat français / DREAL	582 914,00	4.11	0,00	0	582 914,00	3.38
Région Franche Comté	599 619,00	4.22	0,00	0	599 619,00	3.48
Territoire de Belfort	98 914,00	0.7	0,00	0	98 914,00	0.57
Autres publics Confédération suisse	3 317 397,00	23.36	0,00	0	3 317 397,00	19.24
Autres publics République et Canton du Jura	417 317,00	2.94	0,00	0	417 317,00	2.42
Communes Communauté d'agglomération belfortaine	48 291,00	0.34	0,00	0	48 291,00	0.28
Communes Communauté de communes du Sud Territoire	10 341,00	0.07	0,00	0	10 341,00	0.06
Interreg fédéral suisse	0,00	0	119 760,48	3.93	119 760,48	0.69
Total des financements	14 200 000,00	82.35	3 043 758,64	17.65	17 243 758,64	100
Total éligible	14 200 000,00	100	3 043 758,64	100	17 243 758,64	100

Plan de financement (en CHF)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Auto-financement	3 089 370,99	20.04	3 174 000,00	96.07	6 263 370,99	33.46
SNCF Réseau	3 089 370,99	20.04	0,00	0	3 089 370,99	16.5
REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA	0,00	0	152 600,00	4.62	152 600,00	0.82
OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS	0,00	0	3 021 400,00	91.45	3 021 400,00	16.14
FEDER	6 816 041,20	44.22	0,00	0	6 816 041,20	36.41
Contreparties publiques	5 508 687,80	35.74	0,00	0	5 508 687,80	29.43
Etat français / DREAL	632 753,15	4.11	0,00	0	632 753,15	3.38
Région Franche Comté	650 886,42	4.22	0,00	0	650 886,42	3.48
Territoire de Belfort	107 371,15	0.7	0,00	0	107 371,15	0.57
Autres publics Confédération suisse	3 601 034,44	23.36	0,00	0	3 601 034,44	19.24
Autres publics République et Canton du Jura	452 997,60	2.94	0,00	0	452 997,60	2.42
Communes Communauté d'agglomération belfortaine	52 419,88	0.34	0,00	0	52 419,88	0.28
Communes Communauté de communes du Sud Territoire	11 225,16	0.07	0,00	0	11 225,16	0.06
Interreg fédéral suisse	0,00	0	130 000,00	3.93	130 000,00	0.69
Total des financements	15 414 099,99	82.35	3 304 000,00	17.65	18 718 099,99	100
Total éligible	15 414 099,99	100	3 304 000,00	100	18 718 099,99	100

Echanges en Comité :

Patrick Ayache souligne la dimension emblématique de ce projet pour le territoire de coopération.

Frédéric Rousse émet un avis extrêmement favorable en précisant que ce projet renforcera la coopération avec la Suisse et l'attractivité du territoire.

Pascal Broulis salue la réalisation de ce projet en indiquant qu'il s'agit d'un projet structurant permettant une mise en relation privilégiée des citoyens des deux Etats.

Déclare(nt) être en situation de conflit d'intérêt et ne participe(nt) pas à la décision :

Aucun membre ne déclare être en conflit d'intérêt avec le projet.

Avis du Comité de suivi du 8 juin 2017	Favorable
---	-----------

DEMANDES DE MODIFICATIONS

NANOFIMT

Nom du projet		NANOPARTICULES HARMONIQUES FONCTIONNALISEES POUR L'IMAGERIE ULTRA-SENSIBLE ET LE THERANOSTIC	
Identifiant SYNERGIE		31	
Nom du chef de fil FR		UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC	
Nom du chef de file CH		ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE DE LAUSANNE	
Durée du projet	Date de démarrage	01/10/2015	Nombre de mois
	Date d'achèvement	30/09/2018	
Axe du programme		AXE 1 : Rapprocher les structures en matière d'innovation et soutenir les projets innovants	
Objectif spécifique du programme		OS 2 = Développer des innovations dans les domaines d'excellence du territoire	
Projet programmé le 2 octobre 2015			

Demande de modification budgétaire en date du 7 avril 2017
à **soumettre pour avis** du Comité de suivi

Nouvelle répartition entre lignes budgétaires à FEDER et budget constant

Nature des dépenses (HT) (si non assujetti à la TVA : TTC) Taux de change utilisé : 1 CHF = 0.96 €	Coût de l'opération Prévu	Coût de l'opération Modifié
Frais de personnel	495 000,00	486 000,00
Frais de bureau et frais administratifs	0	72 900,00
Frais de déplacement et d'hébergement	16 500,00	8 000,00
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	11 500,00	2 500,00
Dépenses d'équipement	151 000,00	104 600,00
Dépenses d'infrastructures et travaux	0	-
Total des dépenses	674 000,00	674 000,00

Echanges en Comité :

Pas de remarque complémentaire.

Déclare(nt) être en situation de conflit d'intérêt et ne participe(nt) pas à la décision :

Aucun membre ne déclare être en conflit d'intérêt avec le projet.

Avis du Comité de suivi du 8 juin 2017	Favorable
---	-----------

FLORA JURANA

Nom du projet		Flora Jurana - Phase I	
Identifiant SYNERGIE		1825	
Nom du chef de fil FR		CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE FRANCHE-COMTE - OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES INVERTEBRES	
Nom du chef de file CH		INFO FLORA - CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES DE LA VILLE DE GENEVE	
Durée du projet	Date de démarrage	01/03/2016	Nombre de mois
	Date d'achèvement	30/04/2017	
Axe du programme		AXE 2 : Protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel	
Objectif spécifique du programme		OS 4 = Préserver et restaurer les écosystèmes fragilisés de l'espace transfrontalier	

Demande de prolongation jusqu'au 30 septembre 2017 (soit 5 mois)
à porter à la connaissance du Comité de suivi

Demande initiale de prolongation jusqu'au 31 mai 2017 (soit 1 mois) approuvée lors de la consultation écrite du 23 mars 2017.

Le colloque organisé le 29 avril ayant été très riche de suggestions, le partenariat du projet souhaite pouvoir au maximum les mettre en œuvre, et sollicitent donc une plus longue prolongation à cet effet.

Echanges en Comité :

Pas de remarque complémentaire.

Déclare(nt) être en situation de conflit d'intérêt et ne participe(nt) pas à la décision :

Aucun membre ne déclare être en conflit d'intérêt avec le projet.

Avis du Comité de suivi du 8 juin 2017

Prend acte de cette modification

THNS Chablais

Nom du projet		Etudes de réalisation d'un transport collectif à haut niveau de service de Sciez à Genève sur la RD 1005	
Identifiant SYNERGIE		578	
Nom du chef de fil FR		CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE	
Nom du chef de file CH		CANTON DE GENEVE	
Durée du projet	Date de démarrage	01/10/2014	Nombre de mois 35
	Date d'achèvement	30/09/2017	
Axe du programme		AXE 3 : Encourager le transport durable	
Objectif spécifique du programme		OS 6 = Augmenter l'utilisation des moyens de transports durables pour les déplacements transfrontaliers	

Demande de prolongation jusqu'au 31 décembre 2017 (soit 3 mois)
à porter à la connaissance du Comité de suivi

Suite au transfert de compétences du Département vers la Région et les intercommunalités (loi NOTRe), le projet a pris quelques mois de retard sur le démarrage de l'étude « projet » (dernière action du projet) et souhaite donc prolonger le projet de 3 mois afin de terminer correctement cette dernière étude.

Echanges en Comité :

Pas de remarque complémentaire.

Déclare(nt) être en situation de conflit d'intérêt et ne participe(nt) pas à la décision :

Aucun membre ne déclare être en conflit d'intérêt avec le projet.

Avis du Comité de suivi du 8 juin 2017

prend acte de cette modification

POINTS DIVERS

Iva Gailly souhaite à l'occasion du prochain Comité de suivi pouvoir apprécier la progression des projets par rapports aux objectifs fixés initialement (indicateurs).

**Synthèse des avis rendus par les membres du Comité de suivi sur la programmation,
montants FEDER et fonds Interreg suisses sollicités (en euros)**

N° synergie	Axe	OS	Nom du projet	Bassin	Avis du pré-comité pour un passage au comité de suivi du 8 juin 2017	FEDER prévisionnel sollicité à l'ordre du jour du Comité de suivi du 8 juin 2017	Fonds fédéraux Interreg prévisionnels sollicités à l'ordre du jour du Comité de suivi du 8 juin 2017 Sous réserve de modifications. *	Fonds cantonaux Interreg prévisionnels sollicités à l'ordre du jour du Comité de suivi du 8 juin 2017 Sous réserve de modifications. *
2358	1	2	ECOFASS VIN	AJ	Favorable	156 648,90	75 962,25	75 963,11
2742	1	2	PACs-CAD	BL	Favorable	463 184,85	139 508,93	79 055,07
2518	1	2	Securicity	AJ	Défavorable	/	/	/
2770	1	2	HARISSA	BL	Favorable	383 390,01	162 754,93	176 711,29
1786	1	2	RUNACOR	AJ	Favorable	153 860,56	72 222,22	48 148,15
2676	1	2	OXYTAN	AJ	Favorable	178 418,91	124 713,96	124 713,96
2635	2	3	EntreLACs	AJ/BL	Favorable	448 189,80	0	46 061,72
2735	2	4	Bi o Rhône	AJ/BL	Favorable	342 475,32	0	18 424,69
1813	2	4	LIPU	BL	Favorable	178 062,00	0	45 860,00
2678	3	7	Belfort-Delle-Delémont	AJ	Favorable	6 279 172,00	119 760,48	140 580,38
TOTAL						8 583 402,35	694 922,77	755 518,37

**Mise à jour au 8 juin 2017 de l'ensemble de la programmation FEDER
d'Interreg France-Suisse 2014-2020 (en euros)**

Numéro Synergie-Cte	Axe	OS	Nom du projet	AJ / BL	Comité de programmation du	Programmation	Maquette initiale	FEDER programmé	Montant FEDER programmé / montant FEDER maquette initiale
35	1	1	INNOVARC II	AJ	02/10/2015	Favorable		316 211,00	10,54%
56	1	1	IGNITION	AJ	02/10/2015	Favorable		145 451,10	4,85%
386	1	1	Communauté du savoir II	AJ	09/02/2016	Favorable		509 103,66	16,97%
626	1	1	PLE	AJ	16/06/2016	Favorable		336 493,80	11,22%
2332	1	1	G3	BL	03/11/2016	Favorable		147 736,41	4,92%
OS 1 : Augmenter et structurer les collaborations dans le domaine de la recherche et de l'innovation						5	3 000 000,00	1 454 995,97	48%
118	1	2	PME - ASIE	BL	02/10/2015	Favorable		190 000,00	1,90%
76	1	2	CLOTHILDE	BL	02/10/2015	Favorable		515 061,60	5,15%
31	1	2	NANOFIMT	BL	02/10/2015	Favorable		404 400,00	4,04%
113	1	2	EASY-PHI	BL	09/02/2016	Favorable		424 507,80	4,25%
32	1	2	ORCEPAC	AJ/BL	09/02/2016	Favorable		139 176,00	1,39%
123	1	2	CITHaDel	AJ	09/02/2016	Favorable		575 451,48	5,75%
1812	1	2	Serious Game - TMS	AJ	16/06/2016	Favorable		266 230,80	2,66%
29	1	2	WebSO+	AJ/BL	16/06/2016	Favorable		181 747,19	1,82%
1792	1	2	Bloode	AJ	16/06/2016	Favorable		203 546,80	2,04%
1891	1	2	Saturn	AJ	16/06/2016	Favorable		168 616,50	1,69%
1799	1	2	APRIL	BL	03/11/2016	Favorable		239 051,43	2,39%
2359	1	2	MEDICAL I – MARGING	BL	03/11/2016	Favorable		291 016,80	2,91%
2367	1	2	RESponSE	AJ/BL	03/11/2016	Favorable		551 859,36	5,52%
2320	1	2	SAIAD	AJ/BL	03/11/2016	Favorable		520 223,28	5,20%

2358	1	2	ECOFASS VIN	AJ	08/06/2017	Favorable		156 648,90	1,57%
2742	1	2	PACs-CAD	BL	08/06/2017	Favorable		463 184,85	4,63%
2770	1	2	HARISSA	BL	08/06/2017	Favorable		383 390,01	3,83%
1786	1	2	RUNACOR	AJ	08/06/2017	Favorable		153 860,56	1,54%
2676	1	2	OXYTAN	AJ	08/06/2017	Favorable		178 418,91	1,78%
OS 2 : Développer les innovations dans les domaines d'excellence du territoire						19	10 000 000,00	6 006 392,27	60%
Sous-total Axe 1 : Rapprocher les structures en matière d'innovation et soutenir les projets innovants						24	13 000 000,00	7 461 388,24	57%
20	2	3	BELVEDERES SUR LA FRONTIERE	BL	02/10/2015	Favorable		521 637,30	6,96%
139	2	3	DIPTIC	BL	02/10/2015	Favorable		617 688,87	8,24%
72	2	3	Patrimoine en Partage - PEP	AJ/BL	30/11/2015	Favorable		148 000,00	1,97%
589	2	3	Patrimoine du sel et développement économique	AJ/BL	09/02/2016	Favorable		292 500,00	3,90%
1779	2	3	Sur les traces des explorateurs	AJ	03/11/2016	Favorable		203 263,90	2,71%
2635	2	3	EntreLACs	AJ/BL	08/06/2017	Favorable		448 189,80	5,98%
OS 3 : Exploiter plus efficacement les opportunités touristiques et culturelles liées au patrimoine						6	7 500 000,00	2 231 279,87	30%
1816	2	4	POLCCA	BL	03/11/2016	Favorable		427 949,65	7,13%
1825	2	4	Flora Jurana – Phase 1	AJ/BL	16/06/2016	Favorable		23 096,87	0,38%
2369	2	4	SYNAQUA	BL	03/11/2016	Favorable		392 822,57	6,55%
1789	2	4	Fleurs locales	BL	03/11/2016	Favorable		1 288 319,60	21,47%
1813	2	4	LIPU	BL	08/06/2017	Favorable		178 062,00	2,97%
2735	2	4	Bi o Rhône	AJ/BL	08/06/2017	Favorable		342 475,32	5,71%

OS 4 : Préserver et restaurer les écosystèmes fragilisés de l'espace transfrontalier						6	6 000 000,00	2 652 726,01	44,21%
1807	2	5	JURAD - BAT	AJ	16/06/2016	Favorable		519 323,24	14,84%
1826	2	5	PAcT'Air	BL	16/06/2016	Favorable		690 091,20	19,72%
2284	2	5	REQUEST	AJ	03/11/2016	Favorable		103 662,67	2,96%
112	2	5	ARC - AD	AJ	03/11/2016	Favorable		268 217,67	7,66%
OS 5 : Structurer les démarches intégrées d'aménagement du territoire favorisant l'économie d'espace et la qualité de l'air						4	3 500 000,00	1 581 294,78	45%
Sous-total Axe 2 : Protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel						16	17 000 000,00	6 465 300,66	38%
136	3	6	EDGT FVG	BL	02/10/2015	Favorable		266 000,00	2,22%
135	3	6	Covoiturage dans l'Arc jurassien (phase 3)	AJ	09/02/2016	Favorable		444 103,80	3,70%
578	3	6	Etudes THNS Chablais	BL	09/02/2016	Favorable		774 210,17	6,45%
OS 6 : Augmenter l'utilisation des moyens de transports durables pour les déplacements transfrontaliers						3	12 000 000,00	1 484 313,97	12,37%
21	3	7	RER SUD LEMAN	BL	30/11/2015	Favorable		266 950,20	2,06%
21	3	7	RER SUD LEMAN	BL	06/12/2016	/		- 75 101,20	-0,58%
2678	3	7	Belfort-Delle-Delémont	AJ	08/06/2017	Favorable		6 279 172,00	48,50%
OS 7 : Augmenter l'efficacité du transport ferroviaire transfrontalier						2	12 946 570,00	6 471 021,00	49,98%
Sous-total Axe 3 : Encourager le transport durable						5	24 946 570,00	7 955 334,97	32%
666	4	8	SOS GELURE	BL	09/02/2016	Favorable		159 478,20	4,00%
410	4	8	SPORT@ALTITUDE	BL	16/06/2016	Favorable		189 000,00	4,74%
497	4	8	GE-NetWork	BL	16/06/2016	Favorable		87 785,45	2,20%
587	4	8	TRANSFRONTTOUR	BL	16/06/2016	Favorable		469 802,00	11,77%
683	4	8	Terroirs & Innovation II	AJ	16/06/2016	Favorable		121 458,11	3,04%

1832	4	8	CREnHOM	BL	03/11/2016	Favorable		607 776,49	15,23%
2355	4	8	Autonomie 2020	BL	03/11/2016	Favorable		701 895,75	17,59%
1892	4	8	CAJ BEJUNE	AJ	03/11/2016	Favorable		360 388,16	9,03%
OS 8 : Soutenir le développement de services de proximité dans l'objectif de favoriser l'activité économique						8	3 990 505,00	2 697 584,16	68%
586	4	9	PILE	AJ/BL	16/06/2016	Favorable		464 551,31	15,49%
1797	4	9	Formicâble	BL	16/06/2016	Favorable		761 614,00	25,39%
2362	4	9	PFTU	BL	06/12/2016	Favorable		63 567,26	0,85%
OS 9 : Mettre en œuvre des actions communes pour renforcer l'accès aux marchés de l'emploi						3	3 000 000,00	1 289 732,57	43%
Sous-total Axe 4 : Favoriser l'emploi et accompagner la mobilité de la main-d'œuvre						11	6 990 505,00	3 987 316,73	57%
152	5	10	Assistance technique 2015	AJ/BL	02/10/2015	Favorable		301 027,50	8,77%
152	5	10	Assistance technique 2015	AJ/BL	03/11/2016	/		45 664,55	
1651	5	10	Assistance technique 2016	AJ/BL	16/06/2016	Favorable		738 650,00	15,81%
1651	5	10	Assistance technique 2016	AJ/BL	03/11/2016	/		- 113 590,54	
Sous-total Axe 5 : Assistance technique						2	3 953 430,00	971 751,51	25%
TOTAL						58	65 890 505,00	26 841 092,11	40,74%


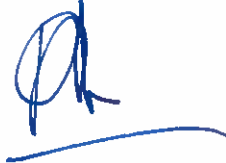
Répartition du FEDER Interreg par zone
(en euros)

Arc jurassien	Bassin lémanique	Arc jurassien / Bassin lémanique
<p style="text-align: center;">11 309 623,06 soit 42 % du montant FEDER Interreg programmé</p>	<p style="text-align: center;">11 447 898,41 soit 42 % du montant FEDER Interreg programmé</p>	<p style="text-align: center;">4 083 570,64 soit 15 % du montant FEDER Interreg programmé</p>

Etat d'avancement de la programmation des financements suisses (fédéraux et cantonaux) au 8 juin 2017

	Maquette			Programmation					
	Contribution fédérale	Contribution cantonale	Total	Contribution fédérale	Taux de prog.	Contribution cantonale	Taux de prog.	TOTAL	Taux de prog.
AXE 1. Rapprocher les structures en matière d'innovation et soutenir les projets innovants	5'800'000	4'860'000	10'660'000	3'489'826	60%	3'170'623	65%	6'660'449	62%
AXE 2. Protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel	3'000'000	12'000'000	15'000'000	1'385'156	46%	1'958'689	16%	3'343'845	22%
AXE 3. Encourager le transport durable	2'000'000	14'000'000	16'000'000	1'175'232	59%	1'678'046	12%	2'853'278	18%
AXE 4. Favoriser l'emploi et la mobilité de la main-d'œuvre	3'000'000	3'300'000	6'300'000	980'502	33%	407'091	12%	1'387'593	22%
AXE 5 Management regional	1'200'000	840'000	2'040'000	357'302	30%	280'000	33%	637'302	31%
TOTAL	15'000'000	35'000'000	50'000'000	7'388'018	49%	7'494'449	21%	14'882'467	30%

A l'issue de ces présentations, Monsieur Broulis et Monsieur Ayache remercient l'ensemble des membres de leur participation active au Comité de suivi, configuration programmation, et clôturent la séance.

<p>Monsieur Pascal Broulis</p> <p>Conseiller d'Etat Canton de Vaud</p> 	<p>Monsieur Patrick Ayache</p> <p>Vice-Président Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, Autorité de gestion</p> 
---	--